

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation [1857-1876]
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 13 (1862)

Anhang: Appendice
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

APPENDICE.

LE DOYEN MOREL CONSIDÉRÉ COMME ÉCRIVAIN,

par M. le pasteur BERNARD.

Dans ce Vallon, la bêche et la lime sont plus actives que la plume de l'écrivain. On cultive les terres, on fabrique des montres, on rédige actes, correspondances et recettes, et l'on fait bien, car il faut vivre ; mais parmi ces milliers d'hommes, il en est peu qui s'asseient à l'écart, qui méditent et écrivent sur les grandes questions qu'élabore la pensée humaine.

Un seul citoyen de ce Vallon, né dans le village où s'est écoulée sa vie entière, a marqué parmi nous comme auteur. Il nous a paru convenable de profiter de la réunion de cette assemblée jurassienne, pour mettre en lumière, non la vie et les fondations de M. le doyen Morel, chacun les connaît ; mais ses écrits, ses principes et ses pensées génératrices. C'est en même temps rendre hommage à la mémoire d'un grand citoyen, qui a fortement marqué l'empreinte de ses pas dans cet Erguel que vous honorez de votre présence et qui, vivant, eût été le premier, le plus ardent, le plus jeune de cœur des membres de la Société d'émulation.

Toutefois, ne cherchons point en lui le métaphysicien : il était homme du Vallon, homme de cœur, d'intelligence, d'action, — mais pas songe-creux du tout. Ses écrits ne portent point sur les questions mystérieuses de la philosophie, sur l'origine du mal, sur la théodicée, sur le déterminisme. Il

détournait le regard du côté mystérieux de la vie pour saisir uniquement le côté pratique des choses. Comme me le disait sa fille, « toute sa vie il a conjugué le verbe *agir*. » Ses écrits mêmes étaient des actions et portaient à l'action. Il dédaignait les enjolivements du style, le jeu des antithèses, la symétrie des périodes; il n'avait pas le temps de limer ses phrases; il laissait cela aux beaux esprits; lui, il était pressé d'agir dans un monde où il y a tant à faire. Son style n'en est pas moins agréable, mâle, clair, rapide et allant droit au but. Toutes les allures de cet homme ont quelque chose de grand: nature d'aigle et non de moineau; vol franc, grands coups d'ailes et vaste envergure.

Groupons sous certains chefs les ouvrages et les idées du doyen Morel.

II. Religion.

Nous n'abordons point le côté dogmatique de la religion, nos statuts nous l'interdisent; d'ailleurs M. Morel n'était pas un homme à système théologique. Ce qui caractérise son esprit, c'est une absence remarquable de préjugés et d'un attachement excessif aux formes du passé. — Tout son regard est tourné vers l'avenir; il ne boude pas son siècle et ne regrette pas outre mesure le bon vieux temps: homme de progrès quand même, laissant facilement l'heure qui s'ensuit, et saluant toujours avec confiance celle qui arrive, il n'a rien de morose, il reste jeune, parce que son cœur ne s'est pas consumé dans de vains et amers regrets. Par ce fait, il est resté ouvert jusqu'à sa fin aux vérités nouvelles qui se présentaient à lui; et des landes sèches d'une religion tout intellectuelle, il a passé successivement à des herbages plus frais et plus succulents.

Dans ses discours d'ouverture du synode du Jura (tous manuscrits) il traite d'abord la question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat; il en entrevoit la possibilité comme conséquence future de la liberté religieuse: il ne recule pas d'effroi devant cette éventualité, tout en désapprouvant le sys-

tème américain, et préférant l'union des deux pouvoirs pour s'appuyer mutuellement, mais non l'absorption de l'Eglise *Césaropapisme* par l'Etat, par l'Eglise *théocratie*. Aussi fut-il en 1831 l'un des principaux promoteurs de l'établissement d'un synode cantonal, ayant surtout la mission d'affermir l'Eglise comme établissement distinct, et non comme un simple dicastère de l'Etat.

Dans un autre discours il apprécie le réveil religieux du XIX^e siècle comme un fait réjouissant, après les terribles excès de la révolution française et les guerres désastreuses de l'Empire.

Une excellente allocution de l'an 1837 traite de l'enseignement religieux ; il réfute l'opinion qui veut attendre la maturité de la raison avant de parler de Dieu aux enfants. « Ou » la religion est une vérité, dit-il, ou elle n'en est pas une ; » si elle n'en est pas une, n'en parlez à aucun âge ; si elle en » est une, parlez-en à l'enfant dès qu'il sera susceptible d'im- » pression. » Je me plairais à citer beaucoup, permettez en- core quelques lignes. « Cette éducation doit commencer et » prendre déjà de fortes racines sous le toit paternel. C'est se » tromper, je crois, que d'en éloigner sans nécessité l'enfant » pour le placer au milieu de nombreux compagnons d'étude » et lui faire échanger la vie de famille contre la vie de collège » et de fastueux instituts. La vie de collège et de pension » isole et rétrécit le cœur, inspire le goût de l'indépendance, » change et dénature les affections.... »

Mentionnons enfin un discours synodal plein de verve et de cœur sur le bienfait de la vie, sur son inviolabilité et sur l'abolition de la peine de mort ; il part du principe évangélique « Je ne veux pas la mort du pécheur, mais sa conversion et sa vie » pour battre en brèche comme anti-chrétienne l'exécution des criminels, niant le droit de la société de priver un homme de la vie. Il a défendu cette thèse dans un Mémoire qui fut couronné mais que je n'ai pas sous les yeux.

III. Histoire.

Si M. Morel a médité les questions d'Eglise et de religion conformément aux devoirs de sa charge, il n'est demeuré étranger à aucun domaine de la pensée ; l'histoire de son pays a eu une large part à ses préoccupations. En 1813, il publia à Strasbourg son *Abrégé de l'histoire et de la statistique du ci-devant Evêché de Bâle réuni à la France en 1793*, suivi de renseignements sur ses principales familles et ses anciens châteaux. Ce volume compte 350 pages. On a rectifié et l'on rectifiera encore plusieurs assertions de la partie historique, mais tout Jurassien lira toujours avec un vif intérêt ce livre riche en faits bien coordonnés et témoignant d'une érudition variée, comme d'un amour profond pour son petit pays. Il s'y trouve un chapitre que nous ne pouvons relire sans émotion. Le tableau des mœurs de nos ancêtres, de leurs habitations, de leur costume, de leurs fêtes champêtres, le tableau surtout de la vie de nos anabaptistes, sont pleins de charme, parce qu'ils sont tracés avec un cœur ému. Ne se trouvera-t-il donc aucun Jurassien savant pour faire une seconde édition de cet ouvrage avec compléments et appendices. Il y a long-temps que notre peuple attend cette publication.

Le second ouvrage de cette catégorie est l'*Histoire de la réformation du canton de Berne*, traduit de l'allemand, à l'occasion du troisième jubilé en 1828. L'Appendice qui raconte la réformation de la Prévôté, de l'Erguel, de Bienne, Neuveville et la montagne de Diesse est un travail original du doyen Morel, fort incomplet, il est vrai, mais d'autant plus intéressant que nous ne possédons aucun autre écrit sur ce sujet ; il appelle un continuateur.

III. Economie politique.

Ami sincère de notre peuple qu'il édifiait par ses discours, et dont il avait étudié l'histoire comme aucun de ses contemporains, le doyen Morel travailla toute sa longue carrière à augmenter la prospérité matérielle de nos populations ; e

comme l'agriculture était à ses yeux le premier des arts, il devint agriculteur passionné; il en fit une étude profonde, reconnut les torts de l'ancienne routine et avec l'impétuosité de sa conviction, il battit en brèche jachère, vaine pâture, et tous les abus qu'un sot conservatisme avait accumulés. Il n'avait pas trente ans qu'il avait déjà écrit des mémoires couronnés par des sociétés philanthropiques sur des questions agricoles. — J'en ai un sous les yeux de 1806 avec le titre : *Essai sur cette question : Quels sont les avantages et les inconvénients de la vaine pâture et quel serait le meilleur parti à prendre à cet égard.* Ce mémoire fut couronné par la Société d'émulation patriotique de Neuchâtel. Il recommande d'abolir la vaine pâture qui gâte les champs et les prés en automne, de ne plus se contenter des herbages naturels, mais de semer trèfle, esparcette et luzerne, de remplacer la jachère par le système rationnel et sûr des assolements. Il cite Lygnère comme modèle : il paraît que le pasteur de cette localité¹ avait réussi à perfectionner d'après la science nouvelle, la culture des terres de cette commune dont M. Morel dit : « que la pratique de cette culture a rendu fertiles toutes les terres et mis à leur aise tous les habitants. Plus d'une fois, sans doute, les habitants de cette commune auront béni le bienfaiteur estimable qui leur a fourni l'idée de ces moyens de richesse. Quel contraste entre l'état d'une commune qui ne comptait il y a peu d'années qu'un petit nombre de ménages dans l'aisance, et celui de cette même commune où tous ces ménages prospèrent maintenant. »

Les vues exprimées dans cet écrit sont aujourd'hui admises par tout le monde : l'esparcette, le trèfle et la luzerne étentent au loin leur aimable empire; le vain parcours est aboli, et je ne pense pas que personne laisse reposer ses terres tous les trois ans. Mais que de peine n'a-t-on pas eu à déraciner du cerveau des cultivateurs les préjugés nés de la routine. M. Morel a prêché d'exemple et par un grand nombre d'écrits

¹ C'était le père de M^{me} Morel, M. de Gélieu.

— et il a triomphé, non que nos agriculteurs aient réalisé toutes ses vues, surtout en fait d'instruments aratoires (il recommandait déjà des semoirs, des charrues nouvelles, etc.), cependant nous sommes en vogue d'un progrès constant sous ce *rapport*, — seulement il nous manque une société promotrice qui à la théorie joigne des exercices pratiques, et organise des réunions agricoles à cet effet. Sous ce *rapport* la section d'Erguel a des reproches à se faire : elle était en voie de continuer l'œuvre de M. Morel et elle l'a négligée par suite de circonstances diverses.

Le doyen Morel a porté aussi son attention sur les bestiaux qui forment une partie si importante de la richesse publique. Il a cherché avec beaucoup de frais, à acclimater les mérinos d'Espagne, à améliorer les races chevaline et bovine. Aucune de ces questions d'intérêt public ne lui fut étrangère, et, esprit ardent, dès qu'il avait reconnu une réforme utile, il s'en constituait le champion, *ungibus et rostro*, c'est-à-dire, par des brochures et par des essais pratiques. Il favorisait toutes les industries, tout commerce, tout ce qui pouvait augmenter la prospérité de son pays. Mais ce qu'il a surtout prêché c'est l'épargne, et il a fait mieux que de prêcher — il a établi la caisse d'épargne du district de Courtelary, établissement très-prospère, parfaitement administré, et qui honorerait longtemps la mémoire de son éminent fondateur.

IV. Politique.

Le doyen Morel fut un homme politique dans toute la force du terme. A-t-il bien fait, a-t-il mal fait? ¹ je vous en laisse juge. Je lisais l'autre jour une opi-

¹ La carrière politique de M. Morel, nous écrit une personne qui l'a connu intimement, fut beaucoup plus une affaire de circonstance et d'entraînement, que de goût et de choix.

« Lorsqu'il finissait ses études et paraissait sur la scène de notre petit pays, les idées révolutionnaires faisaient leur chemin, et préoccupaient tous les esprits. Ces idées et les systèmes qui en furent le résultat, s'attaquaient essentiellement aux institutions qui paraissaient surannées, aux *us* et *cou-*

nion bien remarquable d'un professeur en théologie de Berlin, je crois, qui prétend qu'un citoyen, pasteur ou autre, qui n'a point de conviction politique est un espèce d'eunuque. Il ne dit pas cependant que le pasteur doive se déclarer pour l'un des partis qui momentanément se disputent le pouvoir : ce serait compromettre des intérêts éternels pour des luttes excessivement temporaires et dont on a honte quand le temps a calmé les passions morbides et exubérantes. M. Morel a été un homme politique, parce qu'il était un vrai patriote et qu'aucun intérêt de son pays ne le trouvait indifférent. Mais jamais je n'ai connu d'homme libéral et si peu révolutionnaire. Cela tient à ce qu'il ne soupçonnait jamais le mal. Impossible à ce noble caractère de suspecter les intentions d'autrui et de mépriser qui que ce fût. Aussi a-t-il aimé tous les gouvernements qu'il a subis, et vous savez qu'ils furent nombreux. Il aimait tendrement le Prince-Evêque ; ses malheurs, son départ, sa suite, lui furent douloureux. Il dé-
sapprouvait hautement les mouvements révolutionnaires d'Er-
guel en 1793. « Le vertige révolutionnaire, dit-il, avait gagné
» quelques têtes ; la société populaire de Villeret donne le
» signal de l'insurrection ; l'assemblée nationale s'ouvre à
» Courtelary ; toutes les communes y sont représentées (l'Er-
» guel veut former une république qui serve de trait d'union

tumes, et surtout aux priviléges. Sous le triple rapport de l'organisation administrative, militaire et religieuse, notre pays vivait sous un régime de pièces rapportées, régime dont personne ne se plaignait, parce qu'on en avait l'habitude et parce qu'en général le gouvernement de nos Princes avait un caractère doux et paternel. — A cette époque, on s'occupait fort peu de la chose publique, en dehors du cercle assez étroit des familles princières qui formaient l'entourage du Prince et de celles d'où l'on tirait les magistrats locaux.

» Nous avions dans tous nos villages plus d'hommes honorables, et les affaires municipales étaient généralement mieux menées. Mais il y avait en revanche très peu d'études sérieuses. La révolution trouva le pays pauvre en capacités, et ce petit nombre fut entouré, pressé, sollicité de se laisser mettre en avant dans le débat des grandes questions qu'agitait la révolution. Tels furent M. Liomin, M. Wildermet et M. Morel. »

» entre la grande République française et l'antique république helvétique). C'était un spectacle plus ridicule qu'imposant de voir un peuple ignoré de l'univers, et qui n'occupe que quelques lieues carrées d'étendue, vouloir rompre ses anciennes relations et s'élever au rang des souverains. Sans force et sans appui, que peut-il opposer à la marche des événements? Et quelle folie de compromettre son repos, quand sa destinée sera inévitablement entraînée par celle des autres peuples! Mais cette vérité était alors reçue en Erguel comme un blasphème. » Ceci est un des jugements les plus sévères que j'aie entendus de M. Morel. J'ai dit qu'il aimait son gouvernement, qu'il ne lui attribuait jamais de mauvaises intentions, et que jamais cet homme droit n'eût levé la main contre le pouvoir établi. Mais, chose étrange, il ne se cramponne pas au passé; il n'est pas du tout conservateur borne, il marche vers l'avenir, plein de confiance. Il a aimé sincèrement le gouvernement républicain de France et relevait avec amour tous les avantages de cette forme politique pour la dignité de l'homme et le développement individuel. Il a été Français de cœur, et, dans ses mémoires pleins d'inspiration patriotique, il prenait un langage d'autorité chevaleresque: « Français, disait-il, vous avez tout ce qu'il faut pour fixer chez vous la douce prospérité. Sachez allier les devoirs avec les droits que vous avez conquis. Ouvrez vos cœurs aux sentiments de la bienfaisance et de l'humanité. Que l'indigent laborieux reçoive d'abondants secours, que le fainéant soit forcé de rougir et de cacher aux regards sa présence importune. » Il me semble que c'est sous le gouvernement républicain de France qu'il se sentait le plus à l'aise et que son génie déployait le mieux ses ailes. — Les écrits de cette époque sont singulièrement chaleureux et vibrants.

Cependant il a aimé le premier consul; que dis-je? il a admiré l'empereur, lui qui toute sa vie a détesté le despotisme et les excès du sabre! A la chute de l'empire, il fut indigné des outrages prodigues à Napoléon par ses anciens

valets les plus serviles, et il sortit de la cure de Corgémont, le 1^{er} mai 1814, une brochure anonyme intitulée *Bonaparte et les Français*, dirigée contre Châteaubriand, brochure due à la plume de la noble dame Morel, et qui respire les sentiments les plus purs de la morale la plus élevée.— Elle ne justifie pas Napoléon, mais elle souffre de voir le plus grand écrivain de l'époque donner cours à une haine féroce et basse contre un homme que la France a tant adulé. « Je connais quelques hommes, dit-elle, en bien petit nombre à la vérité, qui eurent le courage d'écrire *non* (M. Morel fut un de ces hommes) quand ils furent sommés de donner leur avis pour décider si Napoléon Bonaparte serait fait consul à vie. Ce premier pas annonçait distinctement le second, et les hommes dont je parle pensaient que si la France ne pouvait se soutenir en république, le mieux serait de rappeler incessamment les Bourbons. Par suite de cette manière de penser, ils n'ont pas dû être des admirateurs aveugles et constants de Bonaparte, que pourtant on a toujours pu admirer plutôt qu'aprouver. Mais aujourd'hui, je les vois se taire sur ses torts et respecter ses malheurs, tant il est vrai que la sagesse marche toujours sur la ligne de la modération.

» Je me résume, ce n'est pas pour lui que j'ai écrit, c'est contre les injustices où la passion me semble avoir entraîné ses accusateurs. Jugeons-le, mais comme il appartient à des chrétiens de juger leurs frères, et à des chevaliers français de juger un ennemi longtemps redoutable et enfin terrassé. Rappelez-vous ces mots si pleins de bon sens, d'Alexandre le Grand, dits à l'occasion d'une statue : « Si j'eusse été placé si haut, je ne puis répondre que la tête ne m'eût pas tourné. » Dans cette brochure, M^{me} Morel ne fut évidemment que l'organe des opinions politiques de son mari. Nous ne parlons pas davantage aujourd'hui de cette femme aussi bonne qu'aimable : un caractère pareil mérite un tableau à part.

A la chute de Bonaparte, que faire de notre pays ? Berne ayant perdu cave et grenier, c'est-à-dire Vaud et Argovie,

aspirait à posséder au moins un bûcher. Et franchement nous aurions pu plus mal tomber. Le doyen Morel était, à ce qu'il paraît, d'un tout autre avis. Faire du Jura un canton à part, comme le Valais, Genève, Tessin, mais un canton suisse : tel était son désir ; il aimait la Suisse, mais il craignait l'absorption de nos mœurs, de nos lois, de notre langue par l'élément tudesque qui ne lui souriait qu'à moitié. Je ne crois pas qu'au festin de prise de possession à Delémont, il ait chanté le cantique de Siméon avec son collègue Himely : il était plutôt de l'opinion du paysan de Courtelary, qui trouvait que les boîtes à musique données par Berne à cette occasion¹ ne jouaient pas l'air de la liberté. Il se trompait sans doute, mais nous le comprendrons si nous étudions la nature toute spéciale de son patriotisme. M. Morel était un villageois sentimental, attaché passionnément au sol qui l'avait vu naître.

Les citadins ne peuvent guère comprendre ce patriotisme-là. Ils n'ont pas le goût du terroir à ce point; trop d'espèces de gens les coudoient et les distraient. Je me figure que M. Morel, comme nous autres, a chanté avec émotion :

 Mes amis, c'est dans sa patrie
 Qu'il est doux d'écouler sa vie,
 Auprès de sa douce amie,²
 Aux lieux où l'on reçut le jour.

Aussi toutes les sollicitations de ses amis de quitter son village furent-elles vaines : ses cendres reposent auprès de celles de ses pères. Je vous citerai à l'appui ses propres paroles : « L'amour de son pays, dit-il, n'est pas un de ces sentiments impétueux que le hasard du moment peut inspirer ou détruire. Il se compose des premières affections de la vie, des souvenirs d'enfance, de l'attachement d'un frère, d'une sœur, de parents chéris, du plaisir de la propriété,

¹ Ces boîtes furent données aux députés jurassiens qui signèrent l'Acte de réunion.

² Cette supposition est parfaitement vraie. Le soir, auprès de la cheminée de son grand salon, lorsqu'il s'accordait quelque repos, il accompagnait les chants de ses enfants.

» de la protection des lois, de la douceur du gouvernement.
» C'est un sentiment en quelque sorte local : c'est pour chaque
» cultivateur l'amour de son champ, de son jardin, de sa mai-
» son, de sa famille, de ses voisins, et cet amour devient par
» extension l'amour de la patrie. Nulle part on n'est plus actif
» que dans le lieu qui nous a vus naître. On y supporte les
» peines avec plus de courage, et ceux qui portent ailleurs
» leur industrie ne sont heureux que quand ils reviennent au
» milieu de leurs foyers, offrir à leurs compatriotes le fruit
» de leurs efforts. » (Tiré d'un mémoire sur *l'extinction de l'indigence*, écrit vers 1800.)

Je trouve encore dans son sermon de jeûne, en 1815, le passage suivant : « Souvenirs augustes et touchants ! qui de
» vous ne s'en retrace de tels avec attendrissement ! Tenez-
» vous à l'image du bonheur de vos premières années, de ces
» années innocentes coulées à l'abri du toit de vos pères ? Vos
» cœurs ne s'émeuvent-ils pas, quand ils se rappellent ces
» lieux qui vous ont vus naître, ces arbres qui ont ombragé
» vos premiers jeux, ces fontaines qui vous ont abreuvés, ces
» troupeaux que vous visitiez, ce ciel qui vous semblait si
» pur, ces tombeaux où reposent les cendres de vos pères,
» ces solennités qui vous reçurent au sein de l'Eglise !.... »
Nous reconnaissons là ce villageois sentimental et idyllique
que des âmes prosaïques ridiculisaient parce qu'il avait
proposé que tous les nouveaux mariés plantassent deux
arbres dans les beaux pâtrages de Corgémont l'année
même de leur mariage, aimables symboles de leur union,
sous l'ombrage desquels leurs petits-fils fussent venus s'é-
battre et folâtrer !

Je disais donc que M. Morel était essentiellement Jurassien
et qu'il aurait aimé que l'ancien Evêché conservât son auto-
nomie ; il n'aurait pas ri de notre patriotisme spécialement
jurassien, comme le font les esprits cosmopolites qui s'en
offusquent et disent ne comprendre que l'esprit de la famille,
puis celui de l'humanité, mais point un esprit local et fran-
chement jurassien.

Les vues de M. Morel échouent — nous sommes annexés à Berne, sort heureux, selon moi; notre grand citoyen boudet-il? Du tout. Il se rallie franchement et s'efforce de tirer un bon parti des circonstances providentielles. Dans ce sermon du jeûne de septembre 1815, où notre sort était à peine décidé (l'Acte de réunion date de novembre), voici comment il parle à ses paroissiens : « Laissez-moi porter vos pensées » vers ces lieux nouveaux auxquels nous sommes réunis, vers » ce peuple antique et respectable dont nous sommes devenus » les frères, saluer cette Confédération qui nous a reçus dans » son sein, et lui tendre la main de l'union et de la fraternité. Laissez-moi vous parler de son antique gloire, de ces » souvenirs imposants auxquels nous allons de nouveau nous » associer. Laissez-moi vous parler de ce canton, de cet Etat » illustre auquel nous allons être plus particulièrement agré- » gés. Si je ne le flattai point et si j'en parlai toujours avec » respect, c'est à moi qu'il appartient peut-être de vous mon- » trer la paix, la sûreté, la protection qui vous attend dans » son sein. Non, notre part, cette part que Dieu nous a faite » ne peut être mauvaise, en tombant en partage à un gouver- » nement illustre par ses conseils, par sa sagesse et par ses » bienfaits, à un Etat dont les lois ont fait la prospérité et qui, » par la restauration même dont il s'occupe, nous promet » d'heureuses destinées. Fions-nous en pour cela à sa justice, » à sa magnanimité. C'est là que sera notre Jérusalem, » notre nouvelle patrie; c'est là où nous devons porter le » tribut de nos hommages et de notre affection. Entourons » Jérusalem, notre cité, notre forteresse, d'amour et de respect. Que nos montagnes saluent ces remparts antiques et » ces cimes blanches qui se rapprochent de nous. Et puissiez- » vous, à l'ombre de ses lois et sous son égide tutélaire, voir » fleurir vos prairies et couler vos jours heureux et tranquilles. » Qu'en cultivant paisiblement votre héritage, vous goûtiez » toutes les douceurs et tous les bienfaits d'un gouvernement » paternel. »

Nul ne fut plus fidèle à Berne que lui, n'ayant qu'un but :

le bien de son pays. Les gouvernements ne sont qu'un moyen pour l'accomplir. En 1816, il fonde, avec le grand-baillif May, la caisse centrale des pauvres du district de Courtelary, et pose ainsi le germe de tous les établissements publics que ce district verra successivement fleurir : hôpital, orphelinat, maison de travail, asile des vieillards. Après cinquante ans, nous ne sommes que les continuateurs de l'œuvre féconde de notre illustre concitoyen.

Le temps me manque pour suivre le doyen Morel dans ses travaux de Constituante en 1831, dans ses écrits et ses débats politiques. J'aurais aimé vous mentionner encore son mémoire sur cette question : *Quels sont les moyens les plus propres à extirper l'indigence du sol de la République?* mémoire très remarquable par la richesse des aperçus, par l'originalité des moyens proposés et par la chaleur du style. — Je dois m'arrêter, mais non sans m'incliner devant le plus grand citoyen de l'Erguel, et m'écrier, avec Thurmann :

Si vous n'y trouvez point de gloire,
Préparez-en pour l'avenir.

DES DROITS SEIGNEURIAUX A LA MONTAGNE DE DISSÉ

au XIV^e siècle,

communication de M. FR. IMER.

A mesure que la Société jurassienne d'émulation prend

¹ L'acte concernant les droits de l'Evêque de Bâle et du sire de Nidau sur la montagne de Diesse, etc., se trouve dans les *Monuments de l'histoire de l'ancien Evêché de Bâle*, t. IV, p. 43. Cependant, comme M. Trouillat a publié ce document en allemand, d'après une copie de 1560, nous crôyons utile de le donner en français. On pourra ainsi comparer les deux pièces, et ceux de nos collègues à qui la langue allemande n'est pas familière, auront en main ce document important.

toujours plus d'extension et que ses membres se trouvent disséminés dans toutes les vallées de nos montagnes, les recherches historiques deviennent aussi de jour en jour plus intéressantes, les portes en fer des archives roulent sur leurs gonds rouillés, et les vieux parchemins sortent du tombeau, dans lequel l'oubli de plusieurs siècles les avait laissés se détériorer.

Diesse a aussi ses archives, mais j'ignore si elles contiennent encore quelques documents précieux pour l'historien, car si vous demandez à les visiter, on vous répond invariablement qu'il ne s'y trouve rien. Pour ma part, je suis assez disposé à croire que MM. les membres du conseil ne se sont jamais donné la peine de vérifier leur assertion et qu'ils se soucient fort peu de tenir compagnie à l'amateur curieux d'exhumier les poudreux parchemins des paperasses gisant au fond des bahuts aux serrures à trois clefs. Ce qui me confirme dans mon idée, c'est que j'ai découvert dans un grand volume manuscrit, conservé avec soin à Neuveville, une copie d'un acte du 26 novembre 1352, établissant les droits tant collectifs ou respectifs que particuliers, des Princes-Evêques de Bâle et des comtes de Nidau sur la montagne de Diesse, copie qui a été prise par le secrétaire de ville Himly d'une copie à lui confiée par les ambourgs de Diesse, laquelle se trouve certainement encore dans les archives de ce village. Comme Diesse est très ancien et que l'histoire en fait déjà mention au XI^e siècle, comme il y avait des seigneurs de Diesse qui paraissent avoir joué un rôle assez important, il est assez probable que celui qui aura une fois le bonheur de pénétrer dans ce sanctuaire jusqu'ici inviolable y recueillera quelques données intéressantes sur l'histoire de cette montagne de Diesse, qui a été habitée dès une époque très reculée, mais dont il est peu fait mention dans les chroniques et les ouvrages historiques. Etant comprise dans le comté de Wargen, la montagne de Diesse passa, en 1032, lors du démembrement de celui-ci, à la maison des comtes de Neuchâtel, par Ulrich de Fenis. Bourkard d'Asuel, Evêque de Bâle,

sils d'Ulrich, hérita de son père le droit d'avouerie sur cette contrée, qu'il transféra à son église, tandis que les autres droits devinrent, lors du partage des domaines de la maison de Neuchâtel, l'apanage de la branche de Nidau. Il n'est pas possible d'établir, au moyen des chartes de cette époque, si ces derniers en ont jamais reçu l'investiture féodale de l'Eglise de Bâle. Du reste, il plane encore une certaine obscurité sur la date et la manière dont le territoire compris entre le Landeron et Bienne a été réuni à l'Evêché. Voici comment M. le Dr Blöesch, dans son ouvrage si consciencieux et si complet sur *l'Histoire de la ville de Bienne et de sa bannière*, s'exprime à ce sujet :

« A cette époque, les lois écrites étaient rares. Tout reposait sur des coutumes, qu'on observait strictement. Dans les cas douteux, on allait aux informations auprès des vieilles gens. Mais où des droits multiples se heurtaient, comme cela était fréquent à la campagne, la mésintelligence et les erreurs n'étaient pas rares. Selon que le temps et les circonstances le permettaient, ces rapports étaient peu à peu régularisés et rédigés par écrit.

» Alors qu'un conflit s'éleva entre le comte Rodolphe de Neuchâtel, seigneur de Nidau, et le prince Jean, Evêque de Bâle, au sujet de leurs droits respectifs sur la Montagne de Diesse, sur Orvin et sur Bienne, le chevalier Jean Mazerer, le baron Jean d'Orvin, le prévôt de Nidau, Burkard de Mörrigen, et Richard Serjant, bourgeois de Bienne, furent choisis comme juges. En novembre 1352, ils interrogèrent les gens d'âge et prirent des informations auprès des prés posés dans les divers endroits sur la Montagne et à Orvin. Puis les droits de chacun des deux seigneurs furent définis ; on fixa ce que chacun aurait à fournir ou à prétendre.....

» Par de semblables traités, on mit fin à beaucoup de malentendus. De fréquents frottements, la haine, l'inimitié, les démêlés étaient inévitables alors que tout reposait sur l'usage et les coutumes. Par l'arbitrage de seigneurs ou de villes amies ou alliées, beaucoup de dissensions ont été

» aplanies qui, sans cela, se seraient terminées d'une manière sanglante, brutale, par la voie des armes. »

**Copie des droits que Monsieur de Basle et Mons^r le comte et
advoy^r de Nydouw ont sur la Montagne de Diesse, de l'an N^re
Seig^r courant 1352, sur le mardi devant la S^{c^t}-André apostre.
(26 nov.) Copié le 14 10^{bre} 1674 par moi Jaques Himly, secrétaire
de ville, hors d'une copie à moi exhibée par les ambourgs de
Diesse.**

Ce sont les droicts que Monseig^r de Basle et Monseig^r le comte de Nydouw ont sur la Montagne de Diesse. Et premièrement quand le Maire de Bienne veut tenir le **grand plaid** sur la montagne de Diesse au village de Diesse, entre Challande et Caresmentrant de la S^{c^t}-Hylaire, en laquelle le doit laisser sçavoir à un advoyer de Nidouw trois jours au devant, afin qu'un chacun se sache tenir sur ce. Et lesquels desdits preud'hommes qui ne viendrait au dit plaid serait amendable au dit Maire de Bienne de trois sols. Item quand le dit Maire de Bienne voudra tenir le dit plaid que les dits trois **eschevins** doibvent donner au dit Maire et au dit advoyer de Nidau, à un chacun luy trois^{me} un manger. Et si ainsi estait qu'il y eu heusse plus d'autres que celui doit payer son escot, et leur doit-on laisser sçavoir trois jours au devant, afin qu'ils sçachent appareiller de tant mieux pour ledit manger, si tant est que le dit Maire ou advoyer voulussent avoir le dit manger, et ainsi estait qu'ils ne voulussent avoir le dit manger que adonc les dits trois eschevins doibvent donner à un chacun des dits officiers quinze sols des deniers monnoye coursable à Bienne.

Et pour ce doibvent iceux trois eschevins estre francs de tailles et de corvées, et en toutes autres choses, excepté seulement que quand la bandière de Bienne part dehors, que lesdits trois eschevins doibvent tirer sur laquelle forteresse que le dit Maire veut, en jusques la dicte bandière soit revenue. Et cependant l'on lui doit donner du pain et des pois.

Item, quand un seig^r de Bâle veut mettre **taille** sur la montagne de Diesse ou un Maire de Bienne à son lieu, l'on le doit laisser sçavoir à l'advoyer de Nydouw trois jours au devant, et si vient en la gette, et si ne vient pour ce ne moins en la gette, et icelle taille estre jettée

¹ Un original se trouve dans les archives de Bienne. (LXIX, 85 a, bg.)

soit peu ou prou. Icelle dicte taille les dictes seig^{rs} doibvent partir parmi et parmi autant l'un comme l'autre, et icelle dicte taille se doit relever par le southier de Mons^r de Basle sur la dicte Montagne, et donner à un chacun seig^r sa partie. Et puis le dit seig^r doit prendre et avoir de chacune partie dix sols.

Item et si ainsi est que le dit seig^r de Basle veuille laisser les gens de la Montagne **francs** sans taille, ce il peut bien faire, et se il les laisse quitte de taille, le dit comte de Nydouw ne leur peut rien getter de taille. Et quand un Seig^r de Basle gette la dite taille que adoncques un Maire de Bienne peut prendre par devant un homme et des meilleurs, et iceluy getter comme le plus haut, et non pas plus avant. Et pour ce iceluy homme doit estre franc pour celui an en toutes choses, excepté de faict de guerre de Mons^r de Basle et lequel des messagers des devant dits seig^{rs} viendrait en sa maison, à icelui doit-il donner à manger, ainsi comme à luy et à sa magnie.

Item, quand un Seig^r de Basle veut chaponner sur la dite Montagne, l'on le doit laisser sçavoir à l'advoyer de Nydouw trois jours au devant, et ainsi les messagers des dits deux seig^{rs} doibvent aller ensemble, et partir les dits **chappons** esgalement parmi et parmi, et là où il y aurait une poure femme vesve qui ne pourrait avoir des chappons, icelle l'on doit laisser quitte. Et là où il y aurait un autre homme qui ne l'aurait de iceluy, l'on doit prendre quatre deniers pour le chapon, et iceux messagers doibvent partir le dit argent parmi et parmi esgalement, ainsi comme les dits chappons. Et en doit gager le messager de Mons^r de Basle pour les dits chappons et pour les tailles, et deslibvrer les gages à un advoyer de Nydouw pour sa partie.

Item, un comte de Nydouw prend un chacun an sur la dite Montagne de Diesse à la St-Martin, de un chacun qui labeure, soit à bœuf ou à chevaux, une **raze esminette de dur blez** à la mesure de Bienne, pour les guettes du chasteau de Nydouw, et icelui blez se doit lever ou relever par le southier de Mons^r de Basle, et lequel il doit delibvrer au messager du dit seig^r de Nydouw.

Et pour ce prend le dit southier di celui bled, quatre esminettes combles.

Item, aussi doit chacune maison, là où l'homme aura bœuf ou chevaux, au 7^{me} an, un **lavon** au dit seig^r de Nydouw qui soit 14 pieds de long, un pied de large du prin, et de 3 doigts d'espé. Ceux de Prèles et de Diesse doibvent deslivrer leurs lavons au Fournel, et ceux de Lamboin à Vingrave, et ceux de Nods à Saules à Sct-Maurice. Et pour ce doibvent les dictes gens de la Montagne aller à tout leurs

chars, corps et biens par sur le pont de Nydouw, sans payer peages, toutes les heures que besoin leur fera.

Item, quand un seigr de Nydouw voudra cuire un raffort de chaux pour meilleurer la forteresse de Nydouw, que adoncques les prend hommes de la Montagne de Diesse, doibvent aider une journée à leurs missions, par ainsi qu'ils puissent retourner chez eux de beau jour. Et si les abesognait plus avant, le dit seigr leur doit tant faire que à lui complaisent. Et est ce pour cause que le dit comte tient la forteresse de Nydouw, et l'advoyer sur la Montagne en fief des Eyêques de Basle.

Item, si un seigr de Nydouw estait en doute du dit chasteau de Nydouw que nul y prétendit de faire dommage, que adoncques les prudhommes communautement de la Montagne de Diesse, si leur commandoit lui doibvent aider à garder le dit chasteau que dessus, par un jour et une nuict en leurs missions, et si le dit comte les abesognoit plus avant, il leur doit tant faire de plaisir qui demeurent avec luy.

Item, là où ledit advoyer de Nydouw entendrait que nul des gens soit homme ou femme de l'Eglise de N^{tre}-Dame de Basle se voulait mesurer en luy par mariage, se adonc le dit advoyer avet chaussé l'un de ses pieds, il ne debvrait pas attendre qui chaussisse l'autre, mais doit incontinent destourber et deffendre qui ce ne fasse. Et au cas que le dit advoyer fissee le contraire, que en iceluy cas, ledit advoyer mesfairait contre le dit Monsieur de Basle.

Item, et si ainsi estait que aucun navra un autre sur la dite Montagne et qui fusse deffuyant dedans l'une des maisons des trois eschevins, dedans icelle il doit estre aussi seur contre les amis du dit navré comme il serait sur le chasteau de Bienne, et ledit eschevin le doit garder et soustenir par un jour et une nuict, et de ce en la il le doit présenter à un Maire de Bienne, et iceluy homme doibvent aider à mener à sauvegarde tous ceux qui seront requis par les dits eschevins. Et celui qui ferait au contraire serait escheu en la merci de Monseigr de Basle. Et celui, quel qu'il seroit, qui feroit fravant et violence en la maison des dits trois eschevins, il serait aussi escheu à la merci de Mons^r de Basle. Et si n'avut l'un adonc l'esmande serait au comte de Nydouw.

Aussi est à sçavoir que les amandes de neuf sols sont à Mons^r de Basle, et celles de trois libvres à un comte de Nydouw, et les trois sols sont à un southier de Mons^r de Basle, lequel southier fait aussi présenter et deslivrer les gages des trois libvres à un advoyer de Nydouw. Et au cas que le dit advoyer serait trop dur en relevant les amandes, un Maire de Bienne les peut adoucir, par ainsi que le dit

advoyer ne prenne pas la dicte amande entièrement ne non la quitter du tout. Or, est ainsi que a pût selon l'accord qu'est fait et traitteyer, entre Mons^r de Basle et la ville de Berne, est accordé que toutes soixantaines et toutes esmandes que soloient extra à un comte de Nydouw, icelles esmandes d'ici en avant sont et doibvent estre à Mons^r de Basle.

Item, et si ainsi était que aucun **larrons** fussent pris sur la Montagne, iceluy larron on doit présenter à un Maire de Bienne, et le Maire de Bienne le doit présenter à un advoyer de Nydouw, et doibvent les dits deux seigr^s les biens du dit larron partir également parmi et parmi. Item, toutes esmandes que seront outre soixante sols sont à un Seigneur de Basle, toutefois si aucun eschesoit pour corps et avoir, les biens doibvent aider au corps, et lesquels biens doibvent à un Seigr^r de Basle, excepté tant seulement les biens du larron ainsi comme dessus. Item aussi, quelque personne que tireront sur la Montagne de Diesse, et qu'ils demeureront an et jour, icelles doibvent jurer à l'Eglise de N^{tre}-Dame de Basle, estant obéyssant comme les autres qui demeureront sur la dicte Montagne, excepté les taillables du dit comte de Nydouw à iceluy Mons^r de Basle n'a rien à demander.

Item, et quand l'on prendrait un ours sur la dicte montagne, l'on doit donner la jambe devant à un Maire de Bienne, la teste à un advoyer des Nydouw, et doit on donner au messager qui la porte à manger et à boire, et quand il despart, l'on luy doit donner un espy, et lequel espy doit demeurer à la maison de l'un des dits trois eschevins. Et soit se pert l'on ne luy en doit donner plus rien d'autres, mais si se rompoit à la **chasse**, l'on doit porter les morcels à Nydouw pour le refaire. Et pour ce les dits prudhommes de la Montagne peuvent chasser à toute venaison, sans contradict ou destourbier. Item, et si ainsi estoit qu'un Seigneur de Basle volusse achepter fort cresse raimbre ou edifier, et qui fissee requeste pour avoir aide des dict prudhommes de la Montagne, en cela un comte de Nydouw n'en doit rien ayoir.

Item, et si un Seigneur de Basle avait guerre ou qui fissee guerre à un autre, le dit comte de Nydouw le doit supplier et requester que il laisse les dict prudhommes de la Montagne sans estre en guerre. Et si Mons^r de Basle ne le voulait faire, que adoncques un comte de Nydouw leur doit maintenir leurs maisons en sauvegarde, ainsi comme elles fussent siennes. Et au cas que ce il ne feroit qui mefferoit contre son fief.

Item, et si aucun de la Montagne vouloit **tirer** outre le lac, au lieu qui s'appelle Syselgœu, adoncques un advoyer de Nydouw le doit en-

voyer querrer à la rive devant le lac, et doit conduire en sauvegarde son corps et ses biens jusques au lieu où il veut tirer, et quand il veut retourner, il doit payer ses tailles, ses debtes. Et adoncques le dit adoyer le doit conduire en sauvegarde à icelui lieu là où il veut retourner et revenir.

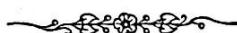
Item, aussi est à sçavoir que un Evesque de Basle doit **mettre** les **eschevins et le southier** sur la Montagne, et doibvent les eschevins jurer de maintenir les droicts des dictz seigneurs, et si mourait l'un des eschevins sans hoirs de son corps, et s'il a aucuns frère ou des enfants de son frère, iceux doibvent hériter l'office, et si n'en a point, adoncques Mons^r de Basle le peut prester auquel que luy plaira.

Ainsi tiré d'une copie qui était tirée d'une autre de l'an 1352 et signée

Ja BONEBEL.

Qu'ainsi soit esté tirée de mot à mot, atteste

HIMLY, *secrétaire.*



EPISODES DE L'INVASION DE BELLELAY

**à l'époque dite la guerre des Suédois,
de 1634 à 1638.**

Prudence, fermeté et générosité de l'abbé **David Juillerat**; patriottisme, courage et désintéressement des **Montagnards jurassiens**,

communication de P. MANDELERT.

J'ai découvert cette année un manuscrit inédit intéressant; il a 80 pages et est intitulé : *Principauté désolée, ou l'histoire des choses remarquables arrivées dans l'Evêché de Basle au commencement du siècle passé; faits mémorables et dignes de l'attention des curieux, etc., etc.*, par le P. Bernard Pallain, chanoine Prémontré de Bellelay. 1748.

J'ai eu déjà l'avantage de communiquer à l'honorable président de la Société jurassienne d'émulation la préface de cet

ouvrage, dans lequel le P. Pallain retrace les graves événements et tous les faits émouvants qui se sont passés dans l'Evêché de Bâle à l'époque dite de la guerre de Suède, ou de l'invasion des Suédois, de 1634 à 1638. « On verra dans cette histoire, dit l'auteur, des événements singuliers, des faits touchants, des cas tragiques et tout ce que le pays a souffert par la cruauté, l'inhumanité et la barbarie des nations étrangères qui, pendant quatre à cinq ans, s'emparèrent contre tout droit de l'Evêché de Bâle. »

Voici, entre autres, quelques épisodes qui se sont passés à Bellelay. Ils nous apprennent des faits à l'occasion desquels les Montagnards jurassiens surtout se sont honorablement distingués par des actes de patriotisme, de courage et de désintéressement, faits d'autant plus remarquables qu'ils sont peu ou point connus de nos jours.

.... « On rappela le colonel Forbes, écossais de nation, mais qui était au service de France, homme débauché s'il en fût jamais, et franc voleur. Il s'était transporté à la Neuveville pour y faire des recrues au nom du roi, et il était intentionné, à son retour, de ravager la Montagne et la vallée de Delémont. Les paysans n'eurent pas plus tôt appris cette nouvelle, qu'aussitôt ils le vinrent joindre au monastère de Bellelay, où il était déjà arrivé.

» Là ils s'assemblèrent en grand nombre et demandèrent avec de grandes clamours que Forbes leur fût livré. C'était de grand matin, et ce soulard n'avait point encore entièrement cuvé le vin qu'il avait bu le soir précédent en abondance, qu'on vint l'avertir du tumulte et du danger où il était. Etant encore à moitié timbré, il sortit de son appartement, accompagné de David Juillerat, alors abbé de Bellelay, dont il se servait comme d'un bouclier contre les insultes des paysans. Ceux-ci ne le virent pas plutôt, *qu'ils lui commandèrent de sortir de leurs terres, sans quoi ils le mettraient en pièces lui et tous ses gens!* Forbes crut les apaiser en leur présentant les lettres du Roi, par lesquelles il lui était permis d'assembler ici ses troupes et de les passer en revue; mais *les paysans*

criaient plus tumultueusement qu'ils ne voulaient ni voir ses lettres, ni les lire, mais que sans différer, il devait se retirer.

» Dans le même temps, un de la troupe s'avance, et tenant une hache à la main, il levait déjà le bras pour l'assommer, ce qu'il aurait fait s'il n'en eût été empêché par ses compagnons ; et comme il se flattait d'être invulnérable par les armes à feu, les autres le menaçaient de rendre ses sortiléges inutiles avec leurs bâtons et leurs tricots. Les paysans étaient convenus entre eux qu'aussitôt qu'un certain des leurs, meunier de profession, aurait lâché un coup de fusil, ce coup serait le signal, et qu'aussitôt tous se jettéraient sur le colonel et sur ses gens, *et qu'ils les tueraient tous sans en laisser échapper un seul.* C'est pourquoi ils avertirent l'abbé de se retirer dans son couvent, et que s'il lui arrivait quelque accident, il devait se l'imputer. Mais le bon abbé tâchait par tout moyen de les apaiser en leur représentant les suites fâcheuses que pourrait avoir leur attentat sur la personne d'un officier du Roi.

» L'abbé parlait encore aux paysans, que déjà le meunier donna ou voulut donner le signal dont on était convenu, et lâcha son coup de fusil ; mais heureusement il manqua feu, ce qui épargna une sanglante boucherie et bien du sang qu'on aurait répandu de part et d'autre ; car Forbes et ses gens n'auraient pas manqué de se défendre. Mais enfin le colonel ayant obtenu un peu de silence et ralenti par de bonnes paroles la fureur des paysans, il obtint d'eux de rester jusqu'au lendemain. Les nouveaux soldats, allemands de nation, qu'il venait d'engager, voyant que leur vie, dans ce tumulte, était en danger, démontrèrent à leur colonel qu'il n'était ni de leur intérêt, ni de son honneur de tergiverser plus longtemps, mais que le meilleur pour eux et pour lui était de se retirer. Forbes se rendit enfin et leur accorda, malgré lui, de prendre leur route vers Porrentruy. Les paysans furent si polis à leur égard qu'ils *les accompagnèrent jusque sur Repais, les chassant devant eux à peu près comme l'on ferait d'un troupeau de bœufs ou de moutons.*

» Forbes, après le départ de sa compagnie, resta encore à Bellelay, où il se divertissait à gogo, tandis qu'on lui préparait une nouvelle guerre. En voici le sujet. Dans le temps qu'il faisait sa recrue à la Neuveville, il rencontra le baron de Longueville et d'autres seigneurs comtois : il les arrêta et les fit prisonniers. Il les mena donc avec lui à Bellelay et les traitait indignement. Un de ses propres officiers, indigné de la manière avec laquelle on traitait des gens de leur rang, en fut entièrement choqué, et, ne pouvant plus supporter les manières hautaines de son colonel, s'évada et alla avertir les Montagnards que tels et tels étaient injustement détenus captifs, et qu'actuellement ils étaient au monastère de Bellelay, qu'ils étaient en état de se rendre estimables de tous les gens de bien en les délivrant, et que ces captifs, une fois délivrés des mains de ce tyran, ne seraient sans doute pas ingrats à leur égard.

» Les Montagnards, à cette nouvelle, prirent aussitôt les armes, et tout en fureur coururent à Bellelay. Déjà ils étaient près de forcer les murailles, et de les renverser avec de gros arbres, à l'exemple des anciens guerriers ; mais Forbes, accompagné de l'abbé David, sortit à eux ; il tâcha par de belles paroles de les apaiser, et jugeant bien que les paroles n'y feraient rien, il y ajouta les effets : *en tirant de sa poche une poignée de louis, il voulut les leur donner, leur disant agréablement de les aller boire à sa santé.* Mais les généreux Montagnards lui répondirent qu'ils n'avaient que faire de son argent ; ce qu'ils demandaient, c'étaient ces captifs qu'il retenait injustement ; et en second lieu, qu'il sortit lui-même sans différer de la Montagne ! En même temps, les captifs parurent ; mais voyant qu'il y avait des contestes, une multitude de peuple accourue et animée, et en ignorant la cause, ils se retirèrent aussitôt et se cachèrent si bien qu'on eut de la peine à les trouver. Mais enfin, ayant appris que ce tumulte se faisait à leur sujet et à leur avantage, ils se découvrirent à leurs libérateurs, qui, malgré toutes les oppositions du colonel, leur rendirent la liberté et les emmenèrent avec eux.

» Forbes donc, avec sa nouvelle recrue et ses autres soldats, se rendit à Porrentruy, où ils exercèrent toutes sortes de tyrannies sur les bourgeois ; et l'on peut dire qu'ils leur firent plus de mal eux seuls que ne leur en avaient causé les Suédois, les Allemands et les Français ensemble. Plusieurs qui avaient à peine un peu de pain pour se nourrir avec leurs familles, étaient forcés à trouver de quoi régaler splendidement ces barbares, sans parler des payes en argent qu'ils étaient obligés de leur fournir. D'autres, qui n'avaient pour étancher leur soif qu'un peu d'eau, ils les forçaient de leur procurer pour boire jusqu'à 15, 20 et 30 mesures de vin. « Que vous n'en ayez pas pour vous, leur disaient-ils, c'est de quoi nous ne nous mettons guère en peine ; pour nous, nous voulons en avoir. » Si du moins avec tout cela ils avaient été contents, mais non. Ces harpies insatiables et ces inhumains, après avoir bu et mangé tout ce qu'ils trouvaient dans les maisons, ne payaient leurs écots qu'avec des injures, souvent avec des coups, quelquefois même ils chassaient leurs hôtes de leurs propres maisons. Enfin, pour faire en deux mots le portrait de Forbes et de ses soldats, on peut dire que c'étaient des hommes (si toutefois ils méritèrent ce nom), dont toute la vie se passait à voler, à s'enivrer comme des bêtes et à paillarder.

» Cependant, Forbes avait toujours une dent contre l'abbé de Bellelay, malgré tout le bien qu'il lui avait fait, parce qu'il était persuadé que c'était à sa sollicitation que les Montagnards ses voisins étaient venus le chasser de la Montagne. C'est pourquoi il ne cessait de pester, de jurer contre lui, de le maudire et de le menacer : digne reconnaissance d'un ingrat qu'il avait délivré de la fureur d'une population irritée et sans quoi il aurait été immanquablement assommé.

» L'année 1637, le 17 février, mourut David Juillerat, abbé de Bellelay, grand homme de bien, qui avait fort à cœur la discipline, la régularité, et qui a gouverné l'abbaye avec fruit et honneur. Il eut pour successeur Jean-Pierre Cuenat, de Cœuve. Celui-ci était un homme savant, grand, régulier, et

dont son prédécesseur s'était servi pour rétablir entièrement le bon ordre dans la maison »

»..... Le comte de Grançay, qui avait été nommé par le Roi gouverneur de Montbéliard et du voisinage, attaqua l'abbé de Bellelay, et par des députés qu'il lui envoya, il exigeait de lui un tribut très considérable, tant en vin qu'en bétail et en argent. Lorsque ces nouvelles vinrent à Bellelay, l'abbé était absent; car peu de jours auparavant il était allé à Soleure pour y renouveler et reprendre la bourgeoisie que l'abbaye a avec la république. L'abbé profita donc du temps et de l'occasion favorable où il était pour représenter au Sénat l'exaction injuste qu'on exigeait de lui; il s'en plaignit en plein Conseil, et fit entendre que de telles extorsions le mettaient hors d'état de recevoir les passants et d'exercer l'hospitalité à leur égard; et que, comme d'ailleurs son abbaye était déjà obligée de subir de grands frais, si on la chargeait de nouvelles contributions, les religieux eux-mêmes n'auraient plus de quoi subsister et seraient obligés de chercher ailleurs un asile, ce qui ne pouvait se faire sans de grands inconvénients.

» Après que l'abbé eut représenté toutes ces choses et qu'il se fut retiré, on délibéra sur ce qu'il y avait à faire dans les circonstances présentes, et on résolut qu'en vertu de l'ancienne alliance et amitié qui avait toujours régné entre le louable canton de Soleure et la vénérable maison et abbaye de Bellelay, on ne permettrait pas qu'on l'opprimât injustement; que l'abbé et les religieux de Bellelay étaient leurs amis et leurs combourgeois, et qu'en cette qualité, ils soutiendraient leurs confédérés par les armes mêmes, s'il était nécessaire.

» En conséquence de cette résolution, le premier préteur et chef de la République fut député vers l'ambassadeur de France, résidant dans leur ville, pour lui signifier le décret et la résolution du Sénat et du peuple en faveur de l'abbaye de Bellelay. Cette députation eut son effet, et le comte de Grançay, averti sans doute par l'ambassadeur, cessa de molester l'abbé Jean-Pierre, s'imaginant qu'il fallait céder pour cette fois, mais

espérant bien en même temps que, comme ce qui est différé n'est pas perdu, il trouverait dans la suite une occasion plus favorable encore de contenter son envie. »



ÉPISODE DE MON SÉJOUR AU BRÉSIL.

Visite à Aura,

par ALEX. FAVROT.

J'avais fait, depuis peu de temps, connaissance avec quelques Indiens tapuius, qui étaient venus plusieurs fois déjà me voir au Cacoalinho, en descendant le Guama, pour se rendre à la ville de Para. L'industrie de ces gens, qui consistait principalement à vendre des bois de construction qu'ils tiraient des forêts vierges, ou à trafiquer de quelques légumes qu'ils cultivaient autour de leurs habitations, me les amenait assez souvent; ils venaient me demander l'hospitalité pour une nuit ou la durée d'une marée, ou m'offrir quelques-uns des produits de leurs travaux. C'était avec l'un d'eux en particulier que je m'étais mis le plus souvent en relation, parce qu'il était le plus à même de me fournir ce dont j'avais besoin dans les constructions que j'avais entreprises à l'établissement du Cacoalinho. Plus d'une fois j'avais été invité à l'aller voir, et j'avais résolu de profiter du premier moment disponible pour aller visiter la petite tribu qu'il habitait, située à peu de distance du poste militaire préposé à la garde de la poudrière de Aura.

Comme les voyages dans ces pays ne peuvent se faire que par les rivières, et que le cours de celles-ci est en général très rapide et très difficile à remonter, il convient de profiter

des heures du flux de la marée, si l'on veut s'éviter un grand travail et gagner du temps.

Au mois de septembre 1858, ayant obtenu quelque relâche à des travaux fatigants, je résolus de mettre à profit les belles nuits de la pleine lune, pour exécuter l'objet que j'avais en vue depuis longtemps. Accompagné de mon intendant, de deux tapuius de race mélangée, dont j'appellerai l'un Joaô et l'autre Chico, d'un Portugais, Bento, et d'un vieux nègre, Lorenço, tous quatre bons rameurs et connaissant les tours et les détours de ces rivières, je m'embarquai vers minuit, à l'heure où la marée avait atteint chez nous les deux tiers de sa hauteur.

Nous avions eu soin de nous munir de vivres, sachant que les pauvres gens que nous allions visiter, n'étant pas avertis de notre arrivée, seraient pris au dépourvu et que nous courrions risque de jeûner, ou tout au moins de faire maigre chère avec de la farine de manioc et quelques racines de *maca-cheira*.

Chacun de nous était armé d'un fusil et d'un coutelas, dans l'espoir d'abattre un peu de gibier si l'occasion s'en présentait, bien plutôt que dans le but de nous défendre.

La nuit était splendide : la lune, dans son plein, brillait d'un éclat que l'on ne rencontre guère que dans les régions des tropiques, et l'agréable fraîcheur qui régnait sur le fleuve, animait l'ardeur de nos rameurs.

Nous poussâmes droit vers le milieu de la rivière, où le courant est le plus fort, et, emportés par les coups cadencés de nos quatre avirons, nous volions, éclairés par la lumière vraiment magique de la pleine lune, au milieu d'un ciel sans nuage. Il m'est tout-à-fait impossible de rendre exactement les sensations que j'éprouvais alors : c'était la première fois que je voguais ainsi la nuit au milieu de ce fleuve, double du Rhin pour la largeur, mais dont le lit, souvent rétréci par de nombreuses îles, me semblait changer de forme à tout moment. A notre gauche, nous avions la terre ferme, sur les bords de laquelle nous apercevions de loin en loin

quelques *sitos* presque entièrement cachés derrière des touffes de palmiers ; à notre droite, ce n'étaient que des îles, variant de un à deux et même à quatre milles de longueur, sur deux à trois de largeur ; nous n'étions donc, à vrai dire, que dans un canal du fleuve, formé par la rive droite d'un côté, et le bord des îles de l'autre ; car notre rive gauche, nous ne pouvions l'apercevoir. Le silence de cette belle nuit n'était interrompu que par le clapotement des rames et les cris aigus d'encouragement que poussaient et répétaient nos Indiens. Entraînés par le plaisir que j'éprouvais dans cette scène si rare et si nouvelle, je me mis à chanter tout ce que je savais de plus gai, et mes rameurs m'accompagnaient en fausset, marquant la mesure à coups d'avirons.

Après deux heures environ de navigation sur le fleuve Guama, pendant lesquelles nous parcourûmes un espace de près de cinq lieues, nous arrivâmes toujours chantant gaîment à l'embouchure de l'*Igarapé*, qui devait nous conduire à notre destination. Avant d'aller plus loin, il est bon d'expliquer un peu ce que c'est que ces nombreux igarapés dont les bords de ces fleuves sont coupés de distance à distance. Ce sont des espèces de tranchées naturelles, plus ou moins larges et plus ou moins profondes, au fond desquelles, à basse marée, il n'y a le plus souvent qu'un mince filet d'eau provenant de l'intérieur des forêts. Ces lits n'ont dû être d'abord que fort étroits, comme l'on en voit encore plusieurs ; le sol, argileux et mou, se laisse facilement laver par l'eau du fleuve principal, qui, resoulée par la marée montante, en élargit petit à petit l'ouverture primitive, et ensuite le lit entier, jusqu'à ce qu'ils forment des ruisseaux plus ou moins considérables. À basse marée, ils ne sont pas navigables, pas même au plus petit canot d'Indien ; mais à haute marée, ils ont assez d'eau pour flotter des embarcations d'un contenu de 20 à 40 tonneaux. Ces ruisseaux, que les Indiens appellent tous du nom général de *Igarapé*, mot passé en usage dans le pays, sont de la plus grande utilité, en ce qu'ils permettent aux habitants de ces contrées de s'enfoncer dans l'intérieur des forêts

immenses pour y charger des bois ou d'autres articles de commerce. Ils entrent dès que la marée est assez haute pour flotter le canot, et, parvenus au lieu désiré, ils font leur chargement pendant que la marée baisse. Dès qu'elle remonte et qu'elle est à même de flotter l'embarcation chargée, ils redescendent vers l'embouchure, où ils gagnent le large du fleuve.

L'Igarapé de Aura peut avoir, à sa jonction avec le Guama, 80 à 100 pieds de largeur au niveau de la marée haute. Comme le flux continuait, nous y entrâmes rapidement, et, bien que la vue y fût moins étendue que sur le fleuve, elle n'en offrait que plus de charme. De chaque côté, l'on voyait facilement la belle végétation qui recouvre les bords : des arbres gigantesques, d'où pendaient des lianes sans nombre ; des palmiers de plusieurs espèces, de magnifiques bananiers sauvages, des orangers en abondance, dont les fleurs embaumait l'atmosphère ; enfin, tout ce que la prodigue nature des tropiques peut produire de plus beau. Il faut avoir vu de pareils spectacles pour en comprendre l'effet sur l'imagination. Je n'avais qu'un mot pour tout ce que je voyais : « Oh ! que c'est beau ! que c'est beau ! Quelle féerie ! » Et ces exclamations, qui s'échappaient presque involontairement de ma poitrine, faisaient sourire mon vieux nègre, dont les dents blanches contrastaient à merveille avec sa face noire, et qui, se tournant à moitié vers les Indiens, leur disait : « Hé ! le blanc aime ça ! *O Branco gosta d'isto.* »

Au bout d'environ trois quarts d'heure de navigation dans le grand Igarapé, nous le vîmes se diviser en plusieurs branches étroites et presque cachées sous le feuillage touffu des arbres qui se rejoignaient par dessus le lit du ruisseau, formant ainsi un toit de verdure que perçaient à peine les pâles rayons de la lune. Nous entrâmes dans le petit canal à notre droite. Force nous fut de quitter les avirons pour prendre les petites rames plates et rondes, ou palettes, afin de pouvoir conduire notre bateau au travers du dédale de branches, de racines, de plantes aquatiques, qui embarrassent

ordinairement le cours des petits igarapés. Les branches des arbres étaient tellement basses au-dessus de nous, que nous étions forcés de nous tenir presque couchés dans le bateau, pour éviter de nous y faire prendre la tête.

Nous passâmes, après d'innombrables détours, devant le magasin aux poudres, situé à une centaine de pas du bord du ruisseau. C'est un bâtiment carré, solidement construit en pierres et entouré d'un fossé et d'une haute muraille. C'est là que sont renfermées les munitions de poudre du gouvernement de la province de Para ou Gram'Para. Il est remis à la garde d'un détachement composé d'une douzaine de soldats commandés par un sous-lieutenant; celui-ci habite une assez jolie maison, à peu de distance du magasin. Il était trop tôt pour nous arrêter, et les sentinelles, nous voyant débarquer sans connaître nos intentions, auraient pu faire feu sur nous. Nous passâmes outre, et nous ne tardâmes guère à arriver à la tête de notre ruisseau, qui, s'élargissant un peu, forme un petit port où nous trouvâmes amarrés les canots de la tribu que nous venions visiter. Nous débarquâmes les armes et les provisions, et tandis que les rameurs se reposaient, je me mis à chercher du bois sec pour allumer du feu et nous préparer le café du matin.

Pendant que mes hommes s'amusaient à essuyer et à charger leurs armes, le café bouillonnait sur le foyer improvisé. Il pouvait être environ quatre heures du matin lorsque tout fut prêt, et nous nous mêmes, sans délai, à savourer cette délicieuse boisson, bonne partout, mais de première nécessité dans les contrées chaudes et humides comme l'est le Para. A peine eûmes-nous terminé notre déjeûner que mon Portugais Bento, qui jouait avec son fusil, le fit partir soudainement. Le bruit de la décharge amena bientôt deux hommes, dans l'un desquels nous reconnûmes Buralho, l'Indien avec lequel j'avais déjà eu à faire. Grande fut sa joie de nous trouver là, et dès que je lui eus expliqué que nous venions exprès pour lui faire visite, il nous souhaita la bienvenue, nous disant que nous n'aurions pu choisir une meilleure époque, puisqu'ils

avaient une *pagoda* dans le village et qu'ils n'étaient pas encore couchés lorsque notre coup de feu s'était fait entendre.

L'on appelle *Pagoda* la célébration de la fête du saint, patron d'une tribu, ou souvent d'une maison, d'Indiens. L'image bien peinte et bien dorée du saint se porte en procession de maison en maison, au son du tambourin, des luths ou des guitares, avec accompagnement de force coups de feu. C'est pour ces occasions-là que ces tapuius rassemblent les produits de plusieurs semaines et même de plusieurs mois de travail pour acheter un peu de viande fraîche, et principalement de la *cachaça*, ou eau-de-vie faite du jus de la canne, appelé *garapa*. Dans ces fêtes, on boit, on mange, on danse, tant qu'il y a de quoi boire et manger ; la provision de vivres et de boissons épuisée, on dort et tout est fini : le saint rentre dans sa niche pour n'en ressortir que l'année suivante.

Il fallut suivre notre homme, et nous arrivâmes à sa cabane, que, malgré l'heure matinale, nous trouvâmes pleine d'hommes et de femmes fumant ou buvant. On nous offrit aussitôt des hamacs, où nous nous jetâmes, satisfaits de goûter un moment de repos.

Cependant les voisins s'étant rassemblés au point du jour, notre hôte nous présenta à toute la compagnie, et fêta notre arrivée en faisant circuler la bouteille de *cachaça*, qu'il m'offrit, à moi le premier, en ma qualité d'étranger, et il me fallut y goûter pour ne point l'offenser ; car si l'Indien du Brésil est hospitalier, il est aussi très susceptible, et il est rare qu'il pardonne. A mon tour, je fis passer des cigares et du tabac, que l'on reçut avec reconnaissance. Parmi les tapuius présents, était un homme d'une quarantaine d'années, que Buralho me présenta comme bon chasseur et grand connaisseur en beaux bois et en plantes curieuses. J'entamai conversation avec lui sur les différentes espèces d'arbres qui se trouvent dans les forêts d'Aura. Il me dit que toutes celles de ses environs abondaient en *paos reaes*, ou bois royaux, mais que le gouvernement de la province avait seul le droit de les exploiter ou de les faire exploiter ; que lui-même avait

été chargé de couper un grand nombre de beaux arbres pour le compte du gouvernement, et qu'il m'en ferait voir encore sur pied.

Il me parla aussi des animaux que l'on rencontre dans les bois : les plus dangereux pour l'homme sont l'once ou jaguar, et les diverses espèces de serpents ; il m'assura qu'il se trouvait du gibier en abondance, mais qu'il fallait savoir le trouver et que d'ailleurs la poudre coûtait cher. Comme il avait examiné mon fusil à deux coups, qu'il avait admiré, je pensai que la dernière réflexion qu'il venait de faire s'adressait indirectement à ma générosité. J'avais encore une assez bonne provision d'excellente poudre anglaise ; je lui fis donc cadeau de quelques charges de poudre et de gros plomb, dont il me témoigna sa reconnaissance en m'apportant un magnifique quartier de *porco do matto*, espèce de sanglier plus petit que celui d'Europe, quoique plus long de corps et plus haut sur jambes, et dont la chair est délicieuse.

Vers dix heures, nous quittâmes la maison de notre hôte pour aller avec lui visiter les voisins. Ceux-ci nous reçurent avec la même cordialité, et nous présentèrent de nouveau la bouteille de cachaça dont il fallut boire encore. Après un court délai dans chacune des habitations, mon chasseur me conduisit à quelque distance de là pour me faire voir un nouveau *rossado* ou défrichement qu'il avait commencé. Dans ce pays où la nature produit tout sans culture, les travaux de défrichement ne sont pas de beaucoup aussi pénibles que chez nous en Europe. Ils ne consistent qu'à couper les arbres sur le terrain que l'on veut cultiver et à y mettre le feu. Les troncs restent en terre jusqu'à ce qu'ils y pourrissent, ou bien peu à peu on les déracine. Le sol ne subit point d'autre préparation : il est propre à la culture de la *mandioca* (manioc), dont les racines fournissent la farine qui leur sert de pain. Cette nourriture, peu agréable d'abord, est très saine, et l'étranger même finit par s'accoutumer très bien à son goût. C'est de la féculle de cette racine, vénéneuse quand elle est fraîche, mais nourrissante et saine lorsqu'elle a été torré-

fiée, que l'on retire le *tapioca*. Le jus que l'on en extrait, et qui a des propriétés vénéneuses, sert de piquant pour les sauces et constitue un hors-d'œuvre très estimé, appelé *tucupi*. Le fameux *tucupi com tacaca*, l'ambroisie des Brésiliens, leur *nec plus ultrà* de ce qui est savoureux, mets dont le nom seul suffit à leur faire tourner les yeux au ciel en poussant une exclamation de volupté, n'est rien d'autre que ce même jus mélangé en guise d'assaisonnement à une bouillie faite de *tapioca* et d'eau.

Pour la plantation de la canne, il faut des terrains déjà mieux préparés et un peu marécageux, ou au moins très humides. Les environs d'Aura, qui s'élèvent légèrement vers le Nord, et où le sol est presque entièrement sablonneux, ne sont point favorables à la canne ; aussi n'y en cultive-t-on pas. En revanche, les fruits de toutes espèces s'y trouvent à foison, et le café y vient à l'état sauvage et en extrême abondance. Les légumes plantés par les Indiens ne sont pas nombreux ; ils n'ont guère que des racines, dont la *macacheira* est la meilleure, — je la préfère même à la pomme de terre, — et des melons d'eau ou pastèques qu'ils appellent *melancias*. Cette plante si succulente et si fraîche est très malsaine, et elle est la cause fréquente d'accès de fièvre intermittente. L'on me fit aussi voir le fameux arbre à pain : le fruit de cet arbre est de la grosseur de la tête d'un enfant de 10 ans. Rôti sous la cendre, il donne un manger qui certes n'est pas à dédaigner, et dont le goût a en effet quelque ressemblance avec celui du pain frais. Les melons, assez rares, acquièrent une saveur et un goût exquis. Les orangers et les cassis (*cajú*) se trouvent partout.¹ L'avocatier, le bananier, le machichi, le maracuja — fruit de la fleur de la Passion — et mille autres arbres fruitiers, quoique plus rares que l'oranger, sont cependant en grand nombre. Que l'on me permette en passant de dire que c'est sans raison précise que l'avocatier porte

¹ Ce dernier arbre produit un fruit de la grosseur d'une poire ordinaire, du jus duquel on fait un vin rafraîchissant et sain.

un tel nom ; ce mot n'est que la corruption du nom indigène *abacate*. — Je ne veux pas entrer ici dans de plus amples descriptions de ces fruits , cela me conduirait trop loin ; je dirai pourtant deux mots sur l'*assai* et l'*ucuba*. Le premier est un palmier d'une hauteur moyenne de 30 à 35 pieds ; il produit un fruit de la grosseur d'une baie d'aubépine , de couleur violacée, attaché à des rameaux partant tous d'une même tige, immédiatement au-dessous des premières feuilles de l'arbre. Broyée avec de l'eau chaude , cette baie se détache de la mince pellicule qui l'enveloppe, et celle-ci forme alors une boisson assez fade, mais nourrissante et saine, et dont l'usage est très répandu. Le second est un bel arbre de la grandeur d'un tilleul bien développé ; le fruit dont il est presque continuellement chargé est de la grosseur d'une petite noisette. Les enfants nègres le fixent au bout d'une épine et y mettent le feu ; il brûle alors avec une belle flamme, presque sans fumée, et ne laisse pas la dixième partie de son volume primitif en cendres ou en charbon. Chauffé et exposé à la pression d'une presse hydraulique également chauffée, ce fruit laisse échapper une huile abondante , qui , en se refroidissant, devient dure et blanche comme de la cire vierge. Croirait-on que ce petit fruit si précieux n'est point exploité par le commerce et l'industrie. Il en est de même de nombre d'autres produits de ces pays, tous riches en huile ou en matières grasses propres à fournir des moyens d'éclairage ; à la vue des monceaux de châtaignes, de noix, de baies de toutes sortes, dont le sol des forêts est jonché, l'on peut dire que la terre est couverte de richesses et que l'homme n'aurait qu'à se baisser pour les ramasser, s'il avait l'intelligence d'en tirer parti. Dans le bois, je découvris aussi une espèce de sensitive, dont les feuilles se repliaient et tombaient comme blessées dès qu'on les touchait. J'appris à mon vieux chasseur la manière de préparer de l'amadou au moyen de champignons que j'aperçus en grand nombre sur des troncs d'arbres abattus par le vent et à demi pourris.

Vers midi, comme la chaleur était étouffante , il fallut ren-

trer à la hutte que nous avions quittée. A notre arrivée, nous trouvâmes tout le monde dansant au son d'un violon et d'une guitare, avec accompagnement de tamtams. Cette espèce de tambourin mérite d'être décrit. Les Indiens choisissent un palmier, qu'ils appellent, si ma mémoire ne me fait défaut, *miriti*, dont le tronc ait environ 22 à 25 centimètres de diamètre. Ils en coupent un morceau d'environ 1 mètre de hauteur, qu'ils vident facilement, l'intérieur n'étant rempli que d'une pulpe et de fibres qu'il est facile de détacher, tandis que l'écorce extérieure et l'aubier sont d'une dureté qui fait rebrousser la hache la mieux effilée. Sur le haut de ce tronçon, ils tendent une peau de chevreau, et le tambourin est complet. Il n'y a point de danse de nègres possible sans l'accompagnement de deux de ces tambourins de sons différents. Ils les frappent avec le dos de la main. Cette musique a quelque chose de fort original, mais aussi d'extrêmement sauvage.

A peine fûmes-nous assis dans le cercle des spectateurs que le maître de la maison vint me prier de danser avec les jeunes filles qui se trouvaient là. Je m'excusai de mon mieux sur mon impuissance à exécuter une danse que de ma vie je n'avais vue. L'on ne voulut pas accepter de refus, et de peur de blesser la susceptibilité de ces bonnes gens, je m'exécutai de bonne grâce.

Les dames, au teint tant soit peu basané, car elles sont jaune-rouge, la démarche gauche et nonchalante, les épaules et les pieds nus, revêtues d'une robe sans crinoline, sont rangées l'une à côté de l'autre à une extrémité de la véranda, tandis qu'à l'autre, et vis-à-vis d'elles, se tiennent les cavaliers. L'on avance et recule en faisant le pas de trois, les bras levés et faisant claquer les doigts en guise de castagnettes. Je fus bientôt au courant, et me trouvant une fois engagé, je jugeai qu'il était sage de faire bonne mine à mauvais jeu. Rappelant donc l'agilité de mes jeunes années, je me mis à exécuter hardiment pirouette sur pirouette, battant des entrechats aussi savamment que mes jambes voulaient bien le permettre. Ma belle danseuse ne s'émouvait nullement de l'art

dont je faisais preuve pour lui plaire. Aussi, me sentant bien-tôt ennuyé et tant soit peu échauffé de cet exercice incompréhensible dans un tel climat, je fis ma révérence et vins reprendre ma place, au milieu des acclamations et des applaudissements de l'assemblée, sur qui le cachaça commençait à produire son effet.

L'appétit vient vite en dansant avec les sauvages. Aussi ne me sentis-je pas fâché lorsqu'on nous annonça que le dîner était prêt. La table était mise dans la véranda de notre Buralho. L'on nous servit les poulets que nous avions apportés avec nous, et d'excellent gibier dont nos hôtes nous faisaient cadeau. L'eau d'une belle source voisine fut notre boisson ; c'était la première fois qu'il m'arrivait de boire de l'eau limpide depuis que j'étais au Cacoalinho, où je n'avais ordinairement pour toute boisson que l'eau bourbeuse du fleuve.

Après dîner, j'allai rejoindre le vieux chasseur, qui me conduisit dans l'intérieur de la forêt. Là il me montra les arbres qui constituent ce que les Brésiliens appellent *pao real* ou bois royal. Ce sont les bois les plus solides, les plus beaux et les plus utiles, soit pour la construction des habitations, soit pour celle des navires. Inattaquables aux insectes rongeurs, presque insensibles à l'action de l'humidité, se durcissant au contraire dans l'eau, lents à s'embraser, ces bois méritent à bon droit le titre d'impérissables. Je me contenterai ici de signaler les plus belles espèces et de donner les noms sous lesquels ils sont connus dans toutes les provinces du Brésil.

L'acapu est un bel arbre, qui atteint jusqu'à 60 pieds de hauteur, et dont le tronc, ordinairement droit comme celui d'un hêtre de belle futaie, donne un bois noir ou brun foncé, d'une dureté remarquable et presque impérissable. J'ai vu des poutres de ce bois que l'on avait retirées du lit du Guama, en face de l'arsenal de marine du Para ; bien qu'elles y eussent séjourné près de deux siècles, elles étaient encore aussi saines qu'au bout de dix ans, et s'étaient même elles durcies sous

l'eau. Les *turus*, vers qui s'attaquent aux vaisseaux ou aux bois enfoncés dans l'eau, ne s'y mettent jamais.

Le *maceranduba*, qui donne un beau bois rouge écarlate ; on l'emploie principalement dans la construction des habitations.

Ces deux derniers ne flottent point.

Le *pikia*, bois jaunâtre et aussi dur que la corne ; il s'emploie pour la marine.

Le *matamata*, bois plus jaune que le *pikia*, mais beaucoup plus solide, inattaquable aux vers marins et impérissable à l'air. La dureté en est telle, que les meilleurs outils employés à le travailler s'émoussent immédiatement.

Le *loiro* blanc et le *loiro* jaune, excellents pour embarcations.

Le *pao d'arco*, bois d'arc, très élastique, mais aussi très dur. Il est fort recherché par les Indiens pour les bordées de leurs canots.

Le *pao amarello*, bois jaune par excellence. Il est très lourd, mais moins dur que l'*acapu* ou le *maceranduba*. Ce bois poli et travaillé est de toute beauté ; son poids seul est un obstacle à ce que l'usage n'en soit pas plus répandu en menuiserie.

Je ne crois pas qu'aucun de ces bois soit connu en Europe. Je ne parle point des cèdres monstrueux que l'on rencontre, ni des autres arbres curieux qui se trouvent à chaque pas ; il suffit que j'aie parlé des principales espèces de bois royaux. Les bois ordinaires employés seulement comme combustible ou pour des ouvrages de peu d'importance, sont en général blancs, et ne sont jamais comptés parmi les bois royaux.

En sortant de ces belles forêts, je vis passer au-dessus de moi une compagnie de toucans ; j'eus le plaisir d'en abattre un superbe. Cet oiseau atteint la taille d'un gros corbeau ; il n'a d'attrayant que la beauté de son plumage sous le cou. Sa poitrine est recouverte d'un magnifique plastron doré, bordé de petites plumes rouges qui s'avancent jusqu'au cou. Le reste du corps est noir. Son bec est très gros, et toute formidable qu'en soit l'apparence, il n'est pas fort à craindre, car

il est excessivement mince et fragile. Au vol, cet oiseau est rapide ; comme la plupart des oiseaux des tropiques, il n'a qu'un cri rauque, et point de chant.

De retour chez Buralho, nous le trouvâmes chancelant un peu sous les attaques réitérées de la cachaça. Comme il m'accompagnait à la cuisine, où j'étais allé allumer un cigare, nous rencontrâmes sa fille aînée, et il me demanda sans gêne, et en sa présence, comment je la trouvais. Que lui dire ? Elle n'était pas laide ; mais elle avait de commun avec les femmes de race mêlée dans ces contrées, un air gauche et nonchalant qui n'offre rien d'aimable à un Européen. Pour le contenter, je lui dis que je la trouvais jolie, et que sans doute il allait lui chercher un beau jeune tapuiu pour époux.

— Non pas, me dit-il, je vais l'épouser moi-même.

— Comment, repris-je étonné, vous, son père, l'épouser ?

— Oui, sans doute, me dit-il d'un ton parfaitement calme.

Ma femme, que voilà, se fait vieille ; j'ai pris beaucoup de soin pour élever cette enfant ; je lui ai fait apprendre à lire et à écrire, et je ne vois pas pourquoi j'irais la donner à un autre. Il est juste que je sois récompensé de mes peines. »

J'eus beau lui représenter que cela ne pouvait se faire selon les lois divines, aussi peu que selon les lois humaines. J'essayai de lui faire comprendre tous les désavantages d'une pareille union ; il ne parut pas saisir le sens de mes explications, je crois que la cachaça le rendait opiniâtre dans ses intentions. J'y perdis, sinon mon latin, du moins mon portugais. Pendant tout ce colloque, sa femme était présente : elle nous écoutait, les yeux fixés sur son mari, sans pourtant laisser échapper une parole ou trahir la moindre émotion. J'étais stupéfait de tant de barbarie, et j'allais lui répondre encore, lorsque le son des guitares et du tambourin vint distraire notre attention.

C'étaient des nègres, des négresses et des Indiens, tous gens libres, qui revenaient en procession de chez des voisins à quelque distance d'Aura, où ils avaient été promener le Santo, tant en leur honneur à eux qu'au sien ; car c'est à la

communauté que reviennent les produits de la quête qui se fait toujours dans ces occasions-là et qui servent à renouveler les provisions nécessaires à la célébration de la fête. Arrivés au village, ils placèrent le saint dans sa niche, et les porteurs se mirent à boire. Les premiers besoins des dévots se trouvant satisfaits, l'on songea à rendre au patron l'honneur qui lui était dû. Les habitants se réunirent devant la petite chapelle adossée à la hutte de Buralho ; les uns à genoux, les autres debout devant l'autel, ils entonnèrent une hymne à laquelle je compris si peu de chose, qu'aujourd'hui encore je ne pourrais dire si elle était latine ou portugaise. Pendant toute la cérémonie, je me tenais grave et sérieux, la tête découverte, maîtrisant de mon mieux l'envie de rire qui me gagnait ; et lorsque le vieux nègre qui officiait à l'autel eut donné le signal de la bénédiction, je me hâtai de sortir de la véranda pour joindre mes décharges de coups de fusil à celles que les Indiens faisaient en l'honneur de leur Santo. Je pensais que tout était terminé quand je vis le monde sortir de la hutte, le vieux nègre en tête et portant la statuette dans ses bras.

Aussitôt les tireurs de courir à toutes jambes dans la direction des autres cabanes. Ne sachant que penser de cette fuite précipitée, je les suivis, et au moment où ils m'aperçurent débouchant de derrière quelques massifs de cafériers et de *palma Christi* (ricin), ils me firent signe d'approcher vite et de me ranger à leurs côtés. Chacun d'eux, son fusil armé entre les mains, semblait attendre un signal quelconque pour faire feu. Bientôt nous entendîmes les guitares de la procession, et peu après la tête du cortège parut. « *Agora !* » s'crièrent tout d'un coup mes hommes, et, ouvrant un beau feu roulant, ils saluèrent ainsi la venue du Santo dans la cabane. On le déposa de nouveau dans une petite niche, mais cette fois on lui fit grâce du cantique. Les assistants jugèrent plus sage de se donner quelques rasades de cachaça en son honneur et à leur santé réciproque.

Il commençait à se faire tard, et il fallait songer au départ. La marée montait et avait déjà atteint le petit port, où nous

avions laissé notre bateau. Charmé de l'accueil que j'avais reçu chez ces bonnes gens, je pris congé d'eux en leur promettant de venir les revoir, et le vieux chasseur indien m'invita particulièrement à une partie de chasse qu'il me ferait faire. Force me fut encore d'accepter d'eux du gibier, un beau quartier de paca, une moitié d'armadilla, des œufs, toujours bienvenus dans ce pays-là, de belle farine de tapioca, des fruits, des légumes, enfin tout ce que l'hospitalité de nos hôtes pouvait offrir. Et ces dons n'étaient certes pas intéressés ; car ils savaient bien qu'au Cacoalinho l'on ne cultivait rien, que l'on n'avait point le temps de chasser beaucoup, et que tout ce que jamais je pourrais leur donner en échange ne serait qu'une place à ma table ou un coin dans ma véranda quand ils voudraient y passer la nuit.

Vers quatre heures, nous partîmes. Un de mes Indiens, Chico, qui avait un peu trop fêté le Santo, ne savait plus trop comment manier sa rame, et le Portugais, Bento, fut obligé de se coucher au fond du bateau, grelottant de fièvre. L'imprudent avait, contre mon avis, mangé des melancias, et ce qui lui avait été prédit lui arriva. La pluie nous surprit au moment où nous passions devant le magasin de munitions d'Aura. Dans ces climats, il pleut tous les jours, vers les quatre heures du soir ; mais ces pluies, extrêmement abondantes, ne sont jamais de longue durée. Nous descendîmes de notre bateau et allâmes chercher refuge chez l'officier commandant le détachement militaire, et que mon intendant connaissait. Il nous reçut très amicalement, et nous fit goûter d'excellent vin de caju préparé par lui-même. La pluie ayant cessé, nous allâmes visiter ses jardins et les différents bâtiments appartenant au poste. Ils n'offraient rien de curieux.

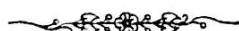
Ce fut avec regret que je m'arrachai à ces beaux lieux, où je venais de goûter un plaisir d'autant plus grand qu'il était tout nouveau. Je voyais alors de près cette belle et grandiose nature des tropiques, dont mes rêves avaient été tant de fois occupés. J'aurais désiré être peintre pour pouvoir rendre sur la toile un peu de la beauté de cette végétation sans égale,

dont nulle description n'est capable de donner une idée exacte.

Nous redescendîmes le petit Igarapé, accompagnés du ramage d'un millier de petites perruches qui jasaient au-dessus de nos têtes, et étaient cachées par le feuillage épais des arbres. La scène que j'avais vue le matin de ce beau jour à la clarté magique de la lune, m'apparaissait sous un autre aspect, magnifique encore, mais dépouillé cependant d'un bien grand charme; la teinte d'incertain et d'infini que donne à la nature la lueur de l'astre des nuits, avait disparu, et le ruisseau et le rivage n'étaient alors éclairés que par les rayons du soleil couchant.

Arrivés dans le grand Igarapé, nous vîmes le coup-d'œil s'élargir et le paysage prendre une apparence toute différente de celle du petit ruisseau que nous venions de quitter. Nous distinguions parfaitement les petites cabanes bâties ça et là sur l'une des rives; les oiseaux dont les cris seuls avaient auparavant trahi la présence, se montrèrent bientôt traversant haut au-dessus de nous l'Igarapé où nous voguions. C'étaient des bandes d'aras — araras — magnifiques perroquets à plumage écarlate et bleu de ciel, des japins, des anums, et surtout des toucans, dont j'abattis de nouveau un bel individu, que j'eus cependant le malheur de perdre dans les broussailles impénétrables qui bordent les cours d'eau.

En peu d'instants, nous eûmes atteint le Guama, et mes rameurs, qui avaient repris leurs avirons, luttant de vigueur avec ceux d'autres canots qui descendaient le fleuve, nous ne tardâmes pas à arriver à notre destination. Au moment où nous abordions, le soleil descendait derrière l'île des Onces, qui borne l'horizon, terminant ainsi un jour que je ne me rappelle qu'avec délice, et dont le souvenir ne s'effacera jamais de ma mémoire.



LA LÉGENDE DE ST-IMIER

d'après le manuscrit d'Hauterive,

par X. KOHLER.

La bibliothèque cantonale de Fribourg, riche en ouvrages et manuscrits ayant trait surtout à l'histoire ecclésiastique, contient un volume intéressant pour le Jura. Il provient de la bibliothèque du couvent d'Hauterive, et est classé au n° 62 parmi les manuscrits. C'est le *Liber gestorum Barlaam de Jean Damacène*, in-fol. sur velin, du 15^e siècle. Le même volume renferme plusieurs vies de Saints, notamment celle de St-Imier, sous ce titre : *Vita S. Ymerii Eremitæ sæculi VII in monte Jura*. Le catalogue de la bibliothèque où nous avons lu cette indication (t. II, p. 598), ajoutant ces mots : « *Cette vie n'a jamais été imprimée* », nous nous sommes adressé à M. le curé Meyer, bibliothécaire, pour en avoir communication. Le savant ecclésiastique, d'une obligeance à toute épreuve, nous a envoyé peu après la copie textuelle de cette *Vie*, que nous présentons à la Société.

M. Trouillat dans les *Monuments de l'histoire de l'Evêché*, donne les *Actes* de St-Imier, d'après trois sources : un bréviaire manuscrit de la bibliothèque de Berne de 1446, un bréviaire manuscrit du diocèse de Bâle, antérieur à 1461, et un autre bréviaire du diocèse, imprimé vers la fin du 15^e siècle, sans date, ni lieu d'impression. La légende d'Hauterive est de la même époque que les actes précités ; elle a toutefois sur ces derniers, un avantage qui mérite de la livrer à la publicité. La vie de St-Imier ne forme un tout d'après les *Actes*, qu'en réunissant les trois versions données par M. Trouillat, soit l'extrait du manuscrit de Berne et les deux extraits de bréviaires du diocèse ; le manuscrit d'Hauterive, en revanche, présente la vie de St-Imier dans son ensemble, en relatant soigneusement toutes les circonstances fournies par les documents publiés, en y ajoutant même certains détails ; les quelques faits qui ne s'y trouvent pas, soit les variantes, peuvent être mis en notes et ne prennent que quelques lignes. On aura, en donnant le jour à cette légende, quelque chose de complet comme pour St-Germain ; il suffit de jeter un coup d'œil sur le manuscrit pour s'en convaincre. Bien qu'en elle-même cette commu-

nication n'ait pas grande importance, elle est cependant de nature à intéresser nos compatriotes, qui doivent tenir à conserver tous les monuments relatifs à notre histoire aussi bien politique que religieuse, et ici surtout, quand il s'agit d'un saint qui a le premier habité, en lui donnant son nom, un des districts les plus importants du Jura, et qui par sa naissance se rattache à un autre district non moins important, où l'Evêché de Bâle eut sa capitale pendant des siècles.

30 septembre 1861.

Vita S^{ti} Ymerii, ex manuscripto Attaripensi.¹

Fuit vir nobilis quidam² gratia Dei preitus, nomine Ymerius. Hic, à puerili aetate Deo deditus, quorundam secularium tumultibus depresso, qui nulli animum dedit voluptati. Sed dum in hac terra adhuc esset positus, despexit jam quasi aridum mundum cum horore.³ Liberiori namque genere ex provincia Augaungie et vico Lugduniaco oriundus,⁴ sacris litteris instructus, cum multos cerneret ire per abruta viorum ab occupatione secularium negotiorum se custodiendo abstrahere curavit. Maluit quippe Deo adherere quam hujus mundi viciis inservire.

Videbat enim homines mortales secularia opera exercere, unde gemens in corde suo dicebat: Quid faciam quod cotidie inpugnor pravis cogitationibus et refrigerii locum minime invenire valeo? Consilio autem divinitus inito, sacre conversationis oraculum cepit edificare in paterne hereditatis proprietate. Cumque vir Dei ceptum opus in promptu haberet, quedam supervenit muliercula nimio stupore accensa, et vi-

¹ Nous désignerons dans les notes, le bréviaire manuscrit de Berne, de 1446 par *Man. B.*; le bréviaire manuscrit du diocèse de Bâle, antérieur à 1461, par *Br. bas. m.*, et le bréviaire du diocèse, imprimé vers la fin du 15^e siècle, par *Br. bas.*

² « Quondam. » *Br. bas. m.*

³ « Flore. » *Br. bas. m.*

⁴ « Fuit vir nobilis nomine Ymerius ex provincia Alseaugiae oriundus, sacris litteris instructus qui nulli animum voluptati dedit. » *Man. B.*

dendi cupiditate anxia et interrogat de muri fabrica , ex qua re Christi famulus Ymerius intelligens non concessum sibi à Deo esse locum, imperfectum muri reliquit edificium. Ac citoque proprio famulo nomine Elberto, relicta domo rebusque propriis ac contribulibus suis et per abruta viarum deserti iter inchoans devenit in vallem quam vulgo Susingum nominant, que eodem tempore inhabitata et colonis inculta manebat , in qua modico tempore ut bonus agricola sentes et spinas propriis manibus extirpare cepit et ad cultum redigere, memorans psalmographi dulcia eloquia, qui ait : De proprio labore manuum panem edentem beatum fore. Sato vero agro excretisque segetibus et in aristas de floribus deductis, nullus in spicis messis colligende fructus apparuit, cernens igitur sacer Ymerius hoc peractum esse omnipotentis Dei examinatione ut per Salomonem sapientia testatur : Quod sicut aurum igne probatur, ita corda filiorum hominum conprobat Dominus.

Cepit requirere alme Dei genitricis Lausannensem ecclesiam,¹ ad quam cum pervenisset, honorabiliter à rectoribus ejusdem ecclesie susceptus est ; horum igitur supplex postulat adjutorium ut ei circa locum episcopio vicinūm degere licuisset ; inter deprecativa autem verba cartam ab eis eo ordine sibi inscribi rogavit, ut si divina clementia aliquem illi adquirendi tribueret gratiam duas adquisitionum particulas prefatę ecclesie redderet, tertiam autem portionem sibi famulantibus. Perambulans igitur vicina omnia perscrutando loca , aptum sibi locum minime invenit, in se itaque reversus vir Dei cepit in interiori suo affectuosè meditari, ut loca illa que Christus corporaliter totius mundi salutem edocendo circumivit, quo cunque incumbente labore visitaret, hanc maxime labori suo pretendens utilitatem , ut si superno placeret auctori, crucem Christi quam suo gestabat in corpore , usque ad martirii pal-

¹ « Cernens vir sanctus examinationem Dei , teste sapientia , quòd sicut aurum in igne probatur, ita corda filiorum hominum conprobat Deus, Lausannensem ecclesiam requisivit, petens ut ei circa locum episcopio vicinum degere licuisset. Qui locum aptum non inveniens Irosolimam transfretavit...
Man. B.

mam quacumque salutari incidente occasione deportaret; illud dominicum sepissime revolvens: Qui vult venire post me abneget semetipsum et tollat crucem suam, et sequatur me. Hac igitur tam sancta vir venerabilis ductus intentione Iherosolimam transfretavit, per triennium sanctissima loca visitando, vigiliis et orationibus die noctuque incessanter desudavit, post modum vero ut talentum sibi creditum ad usuram laciis multiplicaret, lingua syra arabicaque inibi instrui instituit. Ea autem tempestate accidit ut quedam grisis immanissima quondam paganorum insulam, cuius nomen pro loci remocione et temporis vetustate ab usu nostro discessit, cotidie insultando horrenda ingluvie devastaret, hoc divina ut credimus faciente dispensatione, ut qui pro creatore creaturem adorabant ab ipsis merito creaturis affligerentur, et quia in prosperis Deum non recognoverant saltem tormentis ingruentibus afflicti salvatorem desiderarent. Tanta¹ itaque urgente necessitate rex prefate insule consilio inito cum primatibus suis, plebe etiam idipsum acclamante, quod fama christiane religionis que plurimum Iherosolimis vigebat jamjam ad ipsos pervenerat, legatos cum litteris ad primates Iherosolimitane urbis transmisit, testificans² ut si quem sanctum virum ad ipsum transmittenret³ qui terram suam ab instanti tormento⁴ liberaret, tam ipse quam principes sui et omnis plebs sibi subdita fidem christianam susciperent. Quo auditio viri Iherosolimitani tantum... aggredi hesitantes renuerunt, beatus vero Ymerius flamme divino celitus inspiratus non de sua presumens sanctitate sed de sui auctoris confidens virtute, qui dixit: Si habetis fidem, sicut granum sinapis diceretis huic arbori moro eradicare et transplantare in mare et obediret vobis, legationem a sancto patriarcha suscipiens et legatis perducentibus eum ad prefatam insulam pervenit, ubi cum magna honorificentia a

¹ « Totâ. » *Br. bas. m.*

² « Testificatur. » *Br. bas. m.*

³ « Mitterent. » *Br. bas. m.* — ⁴ « Ab instanti periculo liberaret, tam ipse quam omnis plebs sibi subdita, fidem christianam susciperet. » *Br. bas. m.*

rege et populo susceptus est.¹ Die itaque prenominata congruum in locum accito conventu tam plebis quam principum, cum beatus Ymerius staret in medio eorum,² supradicta detestanda belua a scopolis quibus predam speculando insidebat, descendens in astantem plebem conabatur irruere ipsam depopulari gestiens, ad cuius alarum horribilem applausum omnes unanimiter perteriti cum ejulatu magno ad terram prostrati sunt. Beatus vero Ymerius nullo terrore percusus est, sed stans in medio conventu, facto signo crucis imperavit belue ut mansueta et sine alicujus lesione in locum sibi paratum descenderet. Ad cuius vocem igitur mansueta ac quasi domestica, continuo grifis in locum sibi a sancto viro perostensum descendit, beatus verò Ymerius intendens in cœlum orationem cum lacrymis hujusmodi fudit dicens : « Omnis qui » in filii tui humilitate jacentem mundum erexisti, erige corda » prostrate plebis sancti spiritus gratia ut de infidelitatis » tenebris erecta et de instanti periculo ad gratiam sanctissimi nominis tui liberata et claritatem veri luminis ipsum » videlicet solem justitie recognoscat... Ihesum Christum Dominum nostrum, qui tecum vivit et regnat per omnia secula seculorum. Amen. » Peracta autem oratione, imperavit grifi ut minimam pedis sui ungulam proprio rostro abrasam in memoriam rei geste cederet, ac deinde usque ad extremos fines terre non amplius reversura, nec ulli unquam Deum colenti noscitura, avolaret. Grifis vero, sancti viri imperio in conspectu omnium obediens, tradita ei ungula a finibus illis avolavit, nec deinceps in insula illa apparuit. Ipse verò, baptizato rege et populo et omnia in fide edocto, ordinatisque tribus episcopis qui inibi plebem fideliter regerent et dicto vale omnibus Iherosolimam, cum ungula grifis remeavit, ibique cum ymnis et processionibus gloriose a fratribus susceptus est. Sed inter eos paullum commoratus. Ne favoralis aura peracti miraculi in labo-

¹ « Ubi cum magno honore susceptus est. » *Br. bas. m.*

² « Quādam verò die, cùm beatus Ymerius staret in medio conventu potius populi. » *Br. bas. m.*

res suos latenter irreperet, tumultum populi ad ipsum confluentis fugiens, assumpto sibi donante patriarcha justi Simeonis brachio et quibusdam aliis reliquiis Sanctorum in prefata grifis ungula repositis, cum comite suo Elberto transmarinas partes reliquit, et ad partes cismarinas quas pridem deseruerat repedavit, tandemque pervenit ad quemdam locum Ciriliacum nomine, ubi secundum suum propositum cœpit ædificare domum; ¹ homines autem illius loci non cognoscentes tanti viri virtutem certatim exire illum inde uno animo coegerunt. Ille autem die ac nocte in oratione se dedit dicens: « Omnis cœli et terræ cunctorum conditor, in cuius voluntate cuncta subsistunt, cuius voluntati non est qui resistat, qui revocas errantes ut non pereant, custodi me servum tuum et ostende mihi locum in quo tibi mundo corde deserviam, quia non possum invenire locum refrigerii. » Et cum orasset ad Dominum validis precibus, surrexit per exhortationem spiritus talis voluntas, ut per invia moncium, vallium, silvorumque ac per loca asperrima aquarumque decursiones ad locum priorem quem anteà dimiserat, cui nomen Susingum est, remeavit. Advesperascente verò die, transacto culmine montis, sed quondam dilapsus est vir domini fontem. ² Noctem verò illam insomnem duxit, et pervigil in Dei laudibus permanit; circa autem gallicinium audivit nole sonitum, pulsansque in latere suum famulum ait ad eum: « Audisne, mi frater, signum quod audio? » Ille econtra: « Nequaquam, sed miror te patrem dicere talia, tot juga moncium pertransientes nulla signa vidi. » Vir autem Dei cultor prumptus

¹ « Qui veniens *Ciriliacum*, non est permisus ibi ædificare domum; verùm compulsus, *Susingam* remeavit. Ubi cum circa medianam noctem culmen montis ascendisset, ordinatione divina personitum campanæ quem audivit, in quolibet galli cantu illius noctis directus est ad locum valde amœnam sibi à Deo provisum, ubi suem invenit silvaticam cum tribus porcis, quæ ad vocem suam, per signum sanctæ crucis, mansueta et domestica effecta est. Verùm illum locum à spinis et urticibus purgavit et templum præparavit. » *Man. B.*

² « Ad quemdam irriguum dilapsus est vir Dei fontem. » *Br. bas.*

incumbit in Dei laudibus, in quibus erat solitus. Intervallo postmodum aliquantulo facto, vice secunda cecinit gallus et iterum audivit tintinnabulum,¹ ipse autem magis magisque mansit in orationibus. Demum per intus crepidinis spaciū suis auribus clariū sonorabiliūsque allatus est metalli sonitus, sacer igitur Ymerius anxius de terna tintinnabuli insonatione suum famulum alloquitur dicens : « Virtutis te signum audire non posse miror. » Is namque diligenter erigens aures protinus audivit sonantem nollam in latere montis positam. Venerabilis presbiter Ymerius gracias agit Deo ; transacto verò noctis crepusculo ipsam in partem, in quā sonitus increpuerat,² cum omni celeritate angelo previo ducatum habuit, visumque super memoratum signum festinus accipiens deosculansque ac sinui commendans, subito superni lumenis gracia infusus circumquaque habuit intuitum. Dum autem consideraret amēnitatem loci, ex improviso juxta densam corilum apparuit sus silvatica cum tribus porcis ex more voluta luto, fricans se ad arborem prefatam. Extensa autem isdem pater manu signum crucis edidit, oblitaque ferocitatis sue per crucis dominici signum sus mansueta et domestica effecta est. Interea accessit vir vite reverendus ad corilum, amputavitque ex ea quendam furculum in quo nollam appensam repererat; quem decorticans sustentaculi ferulam fecit, super quam incumbens diutius sanctus oravit Ymerius ut summi Dei pietas fontis sibi venam aperiret. Orante itaque sancto Ymerio, de loco³ quo ferulam fixerat largiter aqua effluere cœpit, qui fons usque in hodiernum diem salutem prestat infirmis. Mox itaque vir Dei agno-

¹ « Vice secundā et tertiā gallus cecinit, ac iterum suis auribus metalli sonitus clarus insonuit. Sacer igitur vir Dei, auditā tertiā tintinnabali sonatione gratias egit Deo. » *Br. bas.*

² « Angelo prævio, ducatum habuit. Dum autem consideraret amēnitatem loci, accessit vir virtutis reverendæ, amputavitque ex eā quemdam surculum in quo nolam pepensam repererat, quem decorticans fixit in terrā. » *Br. bas.*

³ « De loco in quem surculum fixerat, largiter fores effluere cœpit, usque in hodiernum diem salutem præstans infirmis. » *Br. bas.*

vit quod labor sui operis ibi haberet portum. Extemplo igitur exutus indumento spinarum acaleos in ulticarumque asperitatem incidere et evellere, incendiisque concremando destruere, Deo sibique locum mundare, templumque preparare curavit, bene igitur jam de foris desiderium suum extinxerat quod diucius intus in animo ardebat. Hujus sancti Ymerii studium fuit super vicinas arbores domum edificare in quo omnibus ad se venientibus caritatis gratiam libentissime hospitum preparabat, et eterne vite desiderio saciabat, si quando culpas quorumlibet agnosceret nunquam ab increpatione parcebat, sed amoris igne succensus studebat per linguam eis servire. Cuncti vero longe lateque positi, audientes opinionem sancti, frequenter illi transmittebant oblacionum munera. Vir igitur inclitus Ymerius oratorium sibi in honore beatissimi Martini confessoris Christi,¹ cuius sacras reliquias secum ex provincia attulerat, instruxit, ibique nocturno tempore² quiescentibus cunctis seipsum Deo flendo offerebat; dum verò in corporis virtute et in suo fuit robore per singulos dies sacra missarum sollemnia celebravit, nimio se luctu conficiens non solum pro suis criminibus, verum etiam pro tocius mundi; cumque vir sanctus die quadam dominicum corpus perficeret, affuit mutus cuius ad loquendum lingua nunquam fuerat soluta, quem Christi sacerdos advocans libatum Domini corpus ori ejus, commendans diu muta ad loquendum lingua mox est soluta. Igitur post pactum miraculum, longo jam confectus senio religiosus Ymerius in corde suo decrevit qualiter suum corpus per martirium edomaret, lectum humane carni incommodum placuit sibi ex asperrimis facere petris, et per novem annorum curricula breve tantillum quod quievit, super ipsas rupes jacuit; sed et per aliud supplicium dilacerare se disposit, timens ne aliquando relictum crimen intus in animo fuisset de carnis sue contagione, cotidie enim in nares crivatrum cinerem ponebat, ut si quando ad se retraheret spiri-

¹ « Unde sibi in eodem loco in honore beati confessoris. » *Br. bas.*

² « Sive duerno. » *Br. bas.*

tum, cinis intrans per naris concavum evigilare faceret Dei famulum; preter hec talem isdem Dei famulus habuisse abstinenzie castigacionem cognoscitur, tribus diebus in ebdomada semel modicum ordeacii panis sumebat, ipsum autem panem aqua et cinere confectum circa horam nonam sumebat. Cumque jam tempus esset ut tanta ac talis virtus remunerari debuisset, membrorum dolor ad precordia rediit, et cum se morti proximum agnovisset, ad confessoris Christi Martini basilicam, quam ipse beatus Ymerius extruxerat, differri se jussit, atque pro exspectacione sui exitus psalmos ymnosque prout valebat cum clericis decantabat. Inter hec sancta illa anima carne soluta est.¹ Post mortem quidem illius cotidianis miraculis ejus membra choruscant ad extinctum namque sancti Ymerii corpus egri veniunt et sanantur, demoniaci liberantur, leprosi mundantur, claudis gressus restituitur, cecis visus redditur, turba merencium et languencium variis infirmitatibus oppressa, salutis medicamentum anime simul et corpore percipit. Perpendite, dilectissimi, qualiter ejus anima vivit illic ubi semper vivit, cujus hic et mortuum corpus in tot miraculis vivit. Gratia Domini nostri Jesu Christi qui cum Patre et Spiritu Sancto vivit et regnat Deus per omnia secula seculorum. Amen. Explicit vita sancti Ymerii confessoris.



DE LA MODE,

par M. le pasteur E. COURVOISIER.

Combien de fois n'a-t-on pas déjà crié et tempêté contre la mode? Et cependant les plus grands crieurs eux-mêmes sont

¹ « Pridie idus novembris. Post mortem quidem illius, cotidianis miraculis ejus membra coruscant, per eum cui est honor et gloria indeficiens. »
Br. bas. m. « Carne sancto solutus est. Et post mortem multis miraculis coruscabat. » *Man. B.*

obligés d'amener pavillon devant cette irrésistible puissance, et, de façon ou d'autre, de lui rendre hommage. Que dire, quand on vous adresse ce redoutable reproche : Vous n'êtes plus à la mode?... « N... est riche, dit La Bruyère, elle mange bien, elle dort bien ; mais les coiffures changent, et lorsqu'elle y pense le moins et qu'elle se croit heureuse, la sienne change de mode. »

C'est en effet un tyran impérieux, mais capricieux, que la mode, et toutefois dire au juste ce qu'elle est, est chose assez difficile. Comment saisir au passage ce despotique Protée pour lui faire avouer son origine et révéler ses mystères? Comment le retenir assez longtemps pour le deviner et le comprendre? Comment analyser ce courant formidable qui emporte le monde, courant dont les vagues successives viennent vous surprendre au moment où vous les attendez le moins, pour vous pousser tantôt à droite, tantôt à gauche? La mode arrive, et malheur à qui veut trop la braver! Bon gré, mal gré, il faut lui céder en quelque façon, et lorsqu'elle pénètre chez vous, vous la voyez réglementer et modifier à son gré votre costume et votre parure, votre ameublement et votre cuisine, le choix des fleurs qui ornent votre parterre, vos opinions et votre langage et, dans certains cas, jusqu'aux manifestations religieuses de ceux qui ont la faiblesse de lui céder en ce point. Ecoutez plutôt ce qu'en dit La Bruyère : « Le courtisan autrefois avait ses cheveux, était en chausses et en pourpoint, portait de larges canons, et il était libertin. Cela ne sied plus : il porte une perruque, l'habit serré, le bas uni, et il est dévot : tout se règle par la mode. »

La mode est donc un courant mobile comme les flots de la mer, et à bien des égards irrésistible comme eux. On vous crie à tue-tête : Tu es libre, — mais à côté de cela une puissance mystérieuse vous dit : Tu agiras ainsi et pas autrement. Tyrannie invisible, mais d'autant plus redoutable que personne ne l'exerce et qu'elle est entre les mains de tout le monde, qu'elle ne punit pas de la prison, mais qu'elle frappe du ridicule; elle se fait craindre plus qu'aucun des despotes que

nomme l'histoire, et n'a pour correctif que sa mobilité même. O mode ! mode ma mie, que je veux chercher à me rendre propice en lui parlant de ma voix la plus douce, dis-moi : D'où viens-tu ? et qui t'envoie ?

Ce grand courant me paraît provenir de trois causes principales que je veux chercher à exposer successivement : 1^o le mouvement général des esprits et de l'époque ; 2^o le caprice ou la fantaisie ; 3^o l'intérêt ou la cupidité.

Quant à la première de ces causes, on ne saurait douter que la mode, quelque arbitraire qu'elle paraisse, ne se rattache en définitive au grand mouvement de l'époque, elle est une émanation, un fruit de l'esprit du temps, et c'est là la cause essentielle et primitive de sa puissance. Elle reflète d'une manière plus ou moins fidèle ce qui agite et préoccupe les esprits, et elle est la traduction, dans les formes extérieures, de ce qui se passe dans l'intérieur. La Chine nous en fournit en ce moment un curieux exemple : lorsque la dynastie des Mandchoux, qui règne actuellement sur ce vaste empire, arriva au pouvoir, elle imposa au peuple de la Chine la coutume de se raser les cheveux, sauf la houppé qu'on laissait au sommet de la tête et qui acquérait bientôt une assez grande longueur pour être tressée en queue. Arrive, il y a quelques années, la révolte des Taipings qui relèvent l'étendard du parti national : quel est leur premier soin ? C'est d'abattre leurs queues pour laisser recroître leurs cheveux naturels ; aussi, pour signaler les progrès de la révolution, les mandarins, dans leurs rapports à l'empereur, employaient cette phrase : « Le sol est jonché de queues. »

Prenons des exemples plus rapprochés de nous. Pourquoi, sous Louis XIV, portait-on ces vastes et magnifiques perruques qui donnaient à la figure un aspect si imposant et si majestueux que les portraits des magistrats et des guerriers de cette époque respirent un air de dignité dont nous sommes bien loin d'approcher ? N'est-ce pas à cause de la puissance et de la grandeur dont Louis XIV avait réussi à s'entourer, qu'il avait communiquée à la France entière et qui se rencontrait

aussi bien dans le mouvement des esprits que dans celui de la politique, de l'industrie et du commerce ?

Lorsqu'au contraire, à la fin du siècle dernier, la société chancelait sur ses bases, que le plus grand bouleversement régnait dans les idées, nous voyons se manifester les modes les plus extravagantes et les plus ridicules. Bientôt après, la révolution éclate et les modes changent de nouveau : c'est la révolution qui a balayé les culottes, et ses partisans étaient désignés par le nom trop connu de *sans-culottes*. Elle fit ensuite disparaître les perruques et la poudre à cheveux, et le « Corse aux cheveux plats » vint se placer à la tête des armées. Enfin, l'on sait qu'à une époque récente, la blouse fut quelque temps en grand honneur à Paris, mais cet honneur dura peu.

Une deuxième source de la mode, c'est *le caprice ou la fantaisie*. Rien n'est capricieux comme la mode, chacun le sait, et l'on peut dire d'elle ce qu'on a dit, avec impertinence sans doute, mais non sans quelque raison, de la femme :

Souvent femme varie,
Bien fol est qui s'y fie ;
Seul l'amour du changement
Ne change en elle nullement.

Et cependant, même à cet égard, je ne voudrais pas condamner la mode d'une manière absolue, car sous ce rapport, la mode n'est pas autre chose que la recherche du beau, du beau appliqué à toutes les choses usuelles de la vie, et surtout, pour le costume, la recherche de ce qui peut relever ce qu'il y a de plus beau dans les choses visibles, la beauté humaine.

Mais que ce beau est chose fugitive et mobile ! Et combien le goût qui lui sert de règle et de guide varie dans ses appréciations ! Il semble que si nous parvenions une fois à atteindre le vrai beau, à réaliser cet idéal qui flotte dans notre imagination, nous en resterions là et nous le conserverions avec un soin jaloux. Mais le beau est infini, il est une perfection dont nous pouvons bien nous approcher sans cesse; nous

pouvons l'aborder, tantôt par une face, tantôt par une autre, mais le saisir lui-même, nous n'y parviendrons jamais, et nous sommes condamnés à le poursuivre constamment sans jamais espérer de nous en rendre les maîtres. Nous en avons la preuve, puisqu'après avoir eu pendant un certain temps sous les yeux l'une des formes du beau, nous nous en lassons, nous la quittons et nous en cherchons une nouvelle, pour recommencer bientôt cette recherche.

Il est vrai toutefois qu'on nous en épargne la peine et que ceux qui donnent le ton s'empressent tellement de changer les modes que chaque année, chaque saison et pour ainsi dire chaque mois, ils en proposent de nouvelles. « Une mode a à peine détruit une autre mode, qu'elle est abolie par une plus nouvelle, qui cède elle-même à celle qui la suit, et qui ne sera pas la dernière ; telle est notre légèreté. Pendant ces révolutions, un siècle s'est écoulé, qui a mis toutes ces parures au rang des choses passées et qui ne sont plus. » (La Bruyère.) — Rien n'est plus curieux en effet que de regarder des gravures qui nous représentent des modes anciennes, même celles qui ne datent que d'un petit nombre d'années. Comme elles nous paraissent étranges et ridicules ! Nous nous en moquons, ne pouvant comprendre comment on a pu trouver belle une mode semblable, sans réfléchir que dans peu d'années nous trouverons peut-être nous-mêmes insupportables les modes dont nous nous parons aujourd'hui avec satisfaction. « Il me paraît qu'on devrait seulement admirer l'inconstance et la légèreté des hommes, qui attachent successivement les agréments et la bienséance à des choses tout opposées ; qui emploient pour le comique et la mascarade ce qui leur a servi de parure grave et d'ornements les plus sérieux ; et que si peu de temps en fasse la différence. » (La Bruyère.)

La mode change si rapidement, en France surtout, que l'on assure qu'un peintre, voulant représenter les costumes nationaux des différents peuples de l'Europe, peignit le Français tout nu, avec un rouleau d'étoffe sous le bras ; il voulait

indiquer par là qu'il n'était pas parvenu à découvrir quel était véritablement le costume national des Français.

Mais le goût n'est pas le seul mobile de la mode et des changements qui surviennent continuellement dans les modes. L'intérêt du commerce et de l'industrie y entre pour beaucoup et influe considérablement sur la mode. De nos jours, où l'industrie a atteint un si haut degré de perfection et où la concurrence s'établit de tous les côtés, il importe aux fabricants, aux industriels, aux marchands, que les modes changent; afin qu'ils puissent écouler sans cesse leurs produits, les renouveler et les améliorer, et qu'en arrivant à créer des genres nouveaux et en parvenant à les mettre en vogue, ils écrasent la concurrence et l'emportent sur leurs rivaux. Heureux celui qui est parvenu à avoir la vogue, un filon d'or est dans ses mains. Aussi les industriels et les commerçants, qui le savent bien, favorisent les transformations de la mode de tout leur pouvoir.

On prétend qu'à Paris il y a des gens constamment occupés à chercher de nouvelles modes et des combinaisons qui plaisent et qui parviennent à obtenir faveur. On assure même que des tailleurs livrent gratuitement des habits d'une coupe nouvelle à certains personnages influents dans le monde élégant, afin de parvenir à donner cours, par leur moyen, aux modes qu'ils inventent. C'est ainsi que la mode se renouvelle sans cesse, change et revient constamment.

Nous n'en sommes plus au temps du roi Saint Louis IX (1240), où un même habit passait à plusieurs générations successives et où les plus grands seigneurs eux-mêmes revêtaient avec orgueil les costumes de parade dans lesquels avaient brillé leurs pères. Le sire de Joinville, sénéchal de Champagne, l'ami et le confident du roi, nous rapporte à ce sujet un trait charmant que je veux citer.

Louis se trouvait avec une centaine de chevaliers à Corbeil, le jour de la Pentecôte, où il était d'usage de chaussier les éperons d'or à plusieurs nobles écuyers. Après le banquet accoutumé, le roi, étant descendu dans le préau, sous la

chapelle, se mit à s'entretenir avec le comte Jean de Bretagne. En ce moment, maître Robert de Sorbon, apercevant le sénéchal de Champagne, s'approcha de lui, et, l'ayant pris par son manteau, l'emmena jusqu'àuprès du roi, plusieurs barons les suivant par curiosité. — *Que voulez-vous, maistre Robert ?* demanda Joinville, étonné de cette familiarité.

— *Je voulais vous demander : s'il venoit en pensée au roi de s'asseoir dans ce pré, et que vous alliez vous asseoir sur son banc plus haut que lui, ne devrait-on pas vous en blasmer ? — Qui en doute ? — Or donc, reprit le docteur, moult estes-vous à blasmer, vestu comme vous voilà de vair et de verd, plus noblement que le roi. — Sauf vostre grâce, repartit vivement Joinville, je ne suis à blasmer. Ces habits de vair et de verd me furent laissés par mes père et mère. En pourraut-on dire autant de vous, fils de vilain et de vilaine, qui avez quitté là les habits de vos parents, pour vestir plus riche camelin que le sire nostre roi ?*

Prenant à ces mots le bord de l'habit du docteur, il ajouta, en s'approchant de celui du roi : *Voyez si je dis vrai.*

Les chevaliers présents n'osaient se regarder en face, pour ne pas éclater de rire ; maître Robert se mordait les lèvres de dépit, faute de trouver une bonne répartie. Le roi, qui s'aperçut de son embarras, se mit à prendre sa défense, en affectant de croire que le sénéchal était vêtu trop fastueusement. La plaisanterie en resta là ; mais peu après, le monarque, étant retourné au palais, appela son fils Philippe, ainsi que le roi de Navarre, son gendre, s'assit sur le seuil de l'oratoire, la main en terre, et leur dit : *Asseyez-vous là bien près, que personne ne nous entende. — Oh ! sire, répondirent-ils en se tenant debout, nous placer aussi près ? — Seneschal, poursuivit Louis en se tournant vers Joinville, mettez - vous là aussi. Et le sénéchal s'assit tellement près de lui que leurs robes se touchaient. Alors Louis, obligeant les deux princes à en faire autant : Ce n'est pas bien à vous de ne l'avoir fait de suite ; que cela n'arrive plus ! Puis, continuant : Je vous ai appelés pour confesser à Joinville qu'à tort j'ai des-*

fendu maistre Robert ; mais je le vis si esbahi, qu'il avoit bien mestier que je lui vinsse en aide. Partant, sire de Joinville, ne vous en tenez à mes paroles pour desfendre maistre Robert ; vous devez, comme vous l'avez dit, aller bien vestu et nettement, parce que vostre femme vous en aimera mieux et que vos gens vous en priseront plus.

Les changements incessants de la mode qui arrivent de nos jours, indiquent une immense transformation sociale qui s'est accomplie depuis cette époque. La manière de se vêtir était prescrite autrefois et servait à distinguer les classes de la société les unes des autres. Aujourd'hui chacun s'habille à la mode ; mais cette espèce d'uniforme, qu'on est plus ou moins obligé d'adopter, indique l'égalité sociale, qui tend de plus en plus à se répandre de nos jours.

Vous le savez, Messieurs, le grand courant de la mode a sa source en France, à Paris ; et comme on dit que la France ne peut pas se moucher sans que l'Europe éternue, de même nous dirons que Paris ne peut pas se vêtir d'une certaine façon sans que toute l'Europe s'habille de même. O grand pouvoir de l'imitation ! la mode française emporte tous les peuples de l'Occident et leurs colonies, et elle pénètre partout où ils ont pénétré eux-mêmes, c'est-à-dire dans le monde entier : dans l'Amérique du Nord et du Sud, comme aux Indes et jusqu'aux îles de l'Océanie, vous trouvez des gens qui cherchent de leur mieux à suivre les modes de Paris. — Je dis toutefois les peuples de l'Occident, car les Orientaux, dans leur antique immobilité, méprisent ces changements continuels des peuples qui se nomment *peuples du progrès*. Ils conservent leurs costumes traditionnels, et les voyageurs les plus dignes de foi affirment que l'Européen qui débarque à Alexandrie croit arriver au milieu d'une scène des *Mille et une Nuits*.

Mais dans l'immense famille des peuples occidentaux, quelle n'est pas l'influence qu'exerce la mode, et la France par le moyen des modes. Cette influence se glisse par mille canaux divers, elle s'infiltre partout, et l'un de ses effets les plus marqués est de faire disparaître de plus en plus les costumes

nationaux, et avec eux les mœurs et les traditions qui distinguaient les peuples les uns des autres. L'uniformité extérieure du costume entraîne du plus au moins l'uniformité des opinions et des habitudes, et cette influence se fait sentir toujours davantage, à mesure que les mille moyens de communication que nous possérons de nos jours mettent les peuples en relations plus fréquentes les uns avec les autres. Elle se fait sentir, par exemple, jusque dans les montagnes les plus reculées de la Suisse, et dans les petits cantons le costume national se voit beaucoup moins fréquemment qu'il y a une dixaine d'années ; aussi est-ce un éloge pour le peuple bernois que l'énergie et la ténacité avec lesquelles il conserve son costume national.

C'est le moment de se demander si la mode est chose bonne ou mauvaise et de chercher à en apprécier la valeur morale. La mode est un fait qui existe et à l'influence duquel nous ne pouvons nous soustraire : il n'est donc pas mauvais en soi, car le beau est bon, et ce qui le prouve, c'est que lorsque nous voulons nous rendre dans le temple de Dieu, nous nous revêtions de nos habits de fête, pensant rendre ainsi hommage à la Divinité.

Mais la mode offre un danger : l'écueil n'est pas dans le beau en lui-même, mais dans l'abus que l'on fait de la recherche du beau, car c'est par vanité, par égoïsme, pour attirer sur soi les regards et provoquer l'admiration, que l'on s'attache à cette beauté extérieure, que l'on cherche à s'en orner et par elle à plaire. En ceci la mode est fâcheuse, et elle entraîne à sa suite les inconvénients du luxe et des folles dépenses, de la dissipation et de la frivolité. Elle donne au caractère quelque chose de si superficiel qu'on peut dire presque à coup sûr que ceux qui recherchent avec ardeur les modes nouvelles, le font parce qu'ils n'ont pas d'autre recommandation à faire valoir. D'ailleurs, l'exagération des modes, qui se produit infailliblement au bout d'un certain temps, conduit de suite au ridicule. La mode est le tyran des femmes et des fats, tandis qu'il est de la dignité d'un homme libre,

tout en observant les convenances, de ne pas se rendre esclave de cette tyrannie.

En effet, il faut se souvenir du proverbe qui dit : « Les fous inventent la mode et les sages la suivent ; » et si l'on veut rester sage, il faut s'appliquer simplement à ne pas être bizarre et à ne pas choquer. « Un philosophe se laisse habiller par son tailleur ; il y a autant de faiblesse à fuir la mode qu'à l'affecter, » dit La Bruyère.

Quoiqu'il en soit, et pour conclure ce que nous avons dit jusqu'ici, considérons la mode de haut, dans le grand ensemble des choses, ainsi que le fait La Bruyère dans ces éloquentes paroles par lesquelles nous terminons : « Chaque heure en soi, comme à notre égard, est unique : est-elle écoulée une fois, elle a péri entièrement ; les millions de siècles ne la ramèneront pas. Les jours, les mois, les années s'enfoncent et se perdent dans l'abîme des temps. Le temps même sera détruit : ce n'est qu'un point dans les espaces immenses de l'éternité, et il sera effacé ! Il y a de légères et frivoles circonstances du temps qui ne sont point stables, qui passent, et que j'appelle des modes, la grandeur, la faveur, les richesses, la puissance, l'autorité, l'indépendance, le plaisir, les joies, la superfluité. Que deviendront ces modes quand le temps même aura disparu ? La vertu seule, si peu à la mode, va au-delà des temps. »



PALÉONTOSTATIQUE DU JURA.

Faune des terrains jurassiques supérieurs des environs de Porrentruy,

par A. ETALLON.

Le *Lethea bruntrutana*, tel qu'il est aujourd'hui terminé, n'est point une œuvre commune. A J. Thurmann les longues recherches, la reconnaissance des couches, la distinction et la description d'une bonne partie des espèces ; à nous la revue de la faune, la classification de la majorité des espèces et aussi la découverte de quelques gisements fossilifères et d'assez nombreuses formes, nouvelles pour le pays, ou non encore décrites ailleurs.

J. Thurmann était seul capable de mener à fin l'œuvre qu'il avait conçue. Peut-être les faits auraient-ils été présentés par lui d'une autre manière ; peut-être bon nombre d'indications, qu'il nous a été impossible de contrôler, auraient-elles été repoussées par lui ou mises davantage en évidence. Peut-être l'association des observateurs du Jura, que son autorité scientifique avait su créer et maintenir, aurait-elle porté ses fruits et les vues d'ensemble qu'il avait sur les faunes et la stratigraphie de la chaîne n'auraient pas été perdues pour la science. Peut-être aussi n'avons-nous pas compris nous-même la pensée de l'auteur au milieu des difficultés de notes incomplètes, de croquis jetés à la hâte, d'abréviations souvent répétées, d'une écriture parfois saisissable pour celui-là seul qui s'en était servi. Nous avons pourtant pris à tâche de conserver tout ce qui venait de J. Thurmann, et ce n'est que dans des cas très rares qu'à certains faits nous avons cru devoir ajouter quelques annotations. Cependant nous ne partageons point toutes les idées de l'auteur, dont nous avons toujours vivement regretté de n'avoir pas eu la connaissance personnelle ; peut-être après avoir puisé dans ses entretiens, dans ses lettres, de meilleures idées que celles qui nous ont servi de guides, après nous être inspiré de celles qui l'ont rendu si excellent observateur, aurions-nous été plus

en mesure de terminer son œuvre ; nous avons cru devoir condescendre aux désirs d'un ami commun, J. Marcou.

Quoiqu'il en soit, nous avons essayé de résumer la stratigraphie du Jura bernois, telle que l'entendait J. Thurmann, et pour ce travail nous avions déjà la *Lettre IX. Coup-d'œil sur la stratigraphie du groupe Portlandien aux environs de Porrentruy.* (Bern. *Mitth.* septembre 1852, p. 209.) L'étude des espèces a été faite avec plus d'indépendance ; des parties mêmes sont entièrement nouvelles. Qu'il nous suffise encore aujourd'hui de présenter ce travail comme une esquisse, quant à la stratigraphie, faite par un autre que lui-même, des recherches de l'éminent géologue.

Les tableaux suivants, tout en mettant en évidence la manière dont Thurmann envisageait les formes zoologiques et la distribution des espèces dans les couches, ne donnent pas les indications de détails plus grands qui existent dans la collection de l'auteur, plutôt que dans les manuscrits ; ceux-ci pour la plupart n'ont pas été rédigés sous la pensée qui devait dominer dans la classification adoptée.

Tableau générique et stratigraphique des espèces décrites ou simplement indiquées par J. Thurmann.

1^o LETHEA BRUNTRUTANA.

	C'	A.	S.	V.	A. S.	S. V.	A. V.	A. S. V.	C. P.	Nouv.
Mollusques.										
<i>Céphalopodes.</i>										
Belemnites	1	1								
Nautilus	4									
Ammonites	11	5	6	1	4	4				5
	—	—	—	—	—	—				—
	16	6	9	5	4					5
<i>Gastéropodes.</i>										
Chemnitzia	6	3	1	2	3		1			2
Nerinea	28	12	7	7	11	4	1		2	6
	—	—	—	—	—	—	—			—
<i>A reporter...</i>	38	15	8	9	14	4	2		3	1
										8

¹ Abréviations : C. Corallien, A. Astartien, S. Strombien, V. Virgulien. Ces trois derniers termes réunis sous le nom général de Portlandien (P). — Passages : A S, S V, etc.

	Esp.	G.	A.	S.	V.	A. S.	S. V.	A. V.	A. S. V.	C. P.	Nouv.
<i>Report...</i>	38	15	8	9	14	4	2		3	1	8
Melania	7	2	3	3						1	5
Natica	13	1	6	7	10		2		4		8
Neritopsis	2	2									1
Nerita	3	1	1	1							2
Pileopsis	1										1
Delphinula	2			2		?	1				2
Pleurotomaria	6		2	6	1		1				5
Turbo	3		1	1	2						2
Trochus	4		1	2	1						4
Patella	3			1	2						3
Bulla	4			3	1						3
	82	21	21	36	31	5	6	0	7	2	44
<i>Acéphales.</i>											
Pholadomya	24	3	4	14	14		8	1	1		6
Pleuromya	4	1	1	2	2				1		
Mactromya	1		1	1	1				1		
Arcomya	4			2	2						1
Corimya	3	1		2	1		1				
Venus	6	1	1	3	4		2			1	
Cardium	5		1	4	3		1				5
Isocardia	4		3	3	3	1			1		1
Astarte	12	4	4	3	4			2	2	1	9
Crassatella	1				1						
Cardita	4	2	2		1					1	
Lucina	2	1	1	1	1				1		1
Trigonia	6		5	3	4				3		1
Nucula	1		1	1	1				1		
Arca	5		2	1	3		1	1			3
Pinna	4	1	2	3	2				2		2
Mytilus	7	1	4	5	3	1	1			1	2
Congeria	1	1									
Lithodomus	4	2	1	3				1		1	4
Lima	24	13	6	5	6	1	1	1	1	1	19
	122	21	39	53	59	3	15	6	16	6	54
<i>Rayonnés.</i>											
<i>Echinodermes.</i>											
Cidaris	6		4	2		2					1
Hemicidaris	6	1	2	3	2		2				1
Acrocidaris	1		1	1	1						
Acrosalenia	2			1	2		2				1
<i>A reporter...</i>	15	1	7	7	5	2	4		1		3

	Esp.	C.	A.	S.	V.	A. S.	S. V.	A. V.	A. S. V.	C. P.	Nouv.
<i>Report...</i>	15	1	7	7	5	2	4		1		3
Diadema	7		3	4	1						2
Echinus	1			1			1				1
Glypticus	1			1							
Pygaster	3		3	1							
? Holectypus	2		1	1							1
? Nucleolites	2		2	1		1					
Clypeus	1		1	1				1			
Pygurus	2		2	1			1				2
Dysaster	2		2								1
Goniaster	1			1							
? Cesterias	1										
Apiocrinus	2		1	2		1					
Millericrinus	4		4								3
Pentacrinus	3	2	1								1
Solanocrinus	1		1								1
Eugeniacrinus	1		1								1
Aptychus	1				1						1
	50	3	28	20	9	4	6	0	2	0	17

2^e ESPÈCES NON DÉCRITES (les subdivisions non indiquées).

(Les genres marqués d'un (*) ont déjà été donnés plus haut.)

	Esp.	C.	P.	C. P.	Nouv.		Esp.	C.	P.	C. P.	Nouv.
Mollusques.						Rayonnés.					
* Ammonites	1	1				<i>Echinodermes.</i>					
* Nerina	3		3		1	* Cidaris	2	2			
* Melania	4	1	4	1	2	* Hemicidaris	1	1			
* Turbo	3	2	1		3	* Diadema	2	2			
* Trochus	2	1	1		1	* Glypticus	1	1			
* Pileopsis	1		1		1	* Echinus	1	1			
* Bulla	1		1			* Pygaster	1	1			
Phasianella	1	1			1	* Nucleolites	1	1			
Solarium	1	1			1	Clypeaster	1	1			
Ampullaria	1		1		1	* Dysaster	1				
Voluta	1		1		1	* Holectypus	1	1	1		
Monodonta	1	1			1						
Turritella	2	1	1		2						
<i>A reporter...</i>	22	9	14	1	15		12	11	1		

Le nombre des espèces contenues dans ce tableau est de 418, dont la moitié seulement ont été décrites ; le Corallien compte 134 espèces pour lesquelles il n'y a que 45 descriptions ; les groupes inférieurs ont, l'Astar-

tien 95 espèces, le Strombien 120, le Virgulien 108, auquel il faut ajouter une soixantaine d'espèces, dont le niveau précis n'a pas été indiqué. Les passages signalés sont au nombre de 17 entre l'Astartien et le Strombien, de 28 entre le Strombien et le Virgulien, et de 25 entre les trois groupes. Leur faune générale comprend 16 espèces qui se retrouveraient dans le Corallien.

Les espèces nouvelles, dont un grand nombre ne sont que nominales, constituerait près de la moitié de la faune ; une partie de ces espèces a été décrite dans des ouvrages de récente publication ; une autre a dû être démembrée pour l'établissement d'autres groupes ; quelques-unes ont été réunies à des formes déjà connues, et enfin pour un bon nombre nous avons cru changer la dénomination du genre.

Ces indications présentent de notables différences avec les faunes que nous donnons aujourd'hui ; les espèces admises dans celles-ci sont au nombre de 798, sur lesquelles 344 ont été regardées comme nouvelles. De celles-ci, 108 ont déjà été reconnues par Thurmann, et les descriptions faites par lui portent sur 216 espèces. Du reste de la faune nous n'avons décrit que 532 espèces ; les autres reposent sur de simples indications, ou sur des spécimens que nous n'avons pas eu d'assez bonne conservation pour les donner directement, ou encore elles appartiennent à des assises qui nous paraissent appartenir à d'autres groupes.

Le nombre des genres a été porté de 102 et 188 ; encore des premiers faut-il en défaire quelques-uns incomplètement circonscrits ou qui ont dû être abandonnés pour rentrer dans des genres connus. Les passages entre les sous-groupes supérieurs ont conservé leurs proportions, moins ceux du Corallien qui ont été grandement réduits. Pour les premiers nous avons dû admettre un certain nombre d'indications qui cèderont peut-être devant un examen plus attentif. Les passages consignés sont de 60 entre le Virgulien et le Strombien, de 46 entre le Strombien et l'Astartien, de 5 entre l'Astartien et le Corallien, et de 26 entre les trois groupes supérieurs. Pour la distribution zoologique dans les groupes et les sous-groupes, nous renvoyons au tableau général qui donnera tous les détails de niveau et de répartition.

Les zones marneuses sont presque toujours et partout de facile reconnaissance ; aussi plus que toute assise sont-elles des guides sûrs dans l'étude des terrains. Les fossiles qu'elles renferment, outre qu'ils sont en général plus abondants qu'ailleurs, sont aussi plus aisés à obtenir, et la paléontologie vient ici au secours des considérations géologiques. Il était donc naturel de les prendre pour point de départ, la zone strombienne surtout qui remplit le mieux les conditions dont Thurmann s'est servi dans l'établissement de ses groupes ; c'est-à-dire

présentant le plus grand développement d'une faune qui avait eu sa naissance avant et qui ne devait finir qu'après. Toutefois ce mode de distribution souffre quelques difficultés d'application dans le pays même de Porrentruy, et les assises extrêmes pourraient bien appartenir à d'autres groupes. En général, cette zone ne remplit pas les fonctions qui lui sont attribuées ici, et il n'est guère possible de les reconnaître même dans le reste de la chaîne du Jura. Comme notre intention n'est pas de nous écarter aujourd'hui des idées de Thurmann, nous donnons le tableau suivant qui fait connaître la manière dont se présente la série des assises aux environs de Porrentruy. Quant à la distribution des espèces dans les couches, Thurmann les regardait comme une association particulière des termes de la faune complète ; une même espèce ne parcourt pas nécessairement toute la série, habite dans une ou plusieurs couches avec certaines espèces qui ne se retrouvent pas dans d'autres ; celles-ci, à leur tour, faisant partie d'autres associations et se trouvant ou plus haut ou plus bas, pour apparaître ou disparaître encore. Il est possible aussi qu'une de ces associations ait plus de rapport avec une autre située à une certaine distance qu'avec ses voisines immédiates, et la structure actuelle des roches ne rappelle pas toujours un mode de dépôt des éléments qui les constituent, analogue suivant les ressemblances plus ou moins grandes qui existent entre les faunes.

Pour faciliter ce langage, J. Thurmann a joint quelques préfixes aux noms des groupes pour établir les sous-groupes. Ceux-ci à leur tour ont pu souffrir des divisions en général naturelles qui ont permis l'établissement des 27 faunes distinctes. Toutefois comme ces faunes ne sont pas visibles dans une localité unique, et qu'à distance certaines se confondent, le nombre de ces faunes a été réduit à 19. A chacune de ces faunes correspond presque toujours une zone ou ensemble de couches de structure identique, qui se trouvent ainsi liées à la faune dans la description de l'une et de l'autre. Il est cependant quelques-unes de ces zones dans lesquelles les diverses assises peuvent être reconnues ; mais celles que nous donnons ici ne doivent être regardées que comme un *facies* moyen ; il en est de même du reste pour l'épaisseur des couches.

L'ensemble des stations fossilifères dont nous faisons suivre le tableau stratigraphique,¹ tiendra lieu de description géologique ; les indications données suffisent pour reconnaître les zones ; quant aux faunes, les espèces en sont inscrites dans le tableau zoologique, et les totaux se trouvent dans le résumé de ce dernier.

¹ Les principales abréviations sont M. et C., qui signifient *marnes* et *calcaires*.

COUPE THÉORIQUE DES ÉTAGES JURASSIQUES SUPÉRIEURS DU JURA BERNOIS.

Groupe Virgulien, 51^m	Epivirgulien	1 ^o 14 ^m Calc. comp. et Marno-calc. stériles. (C. à Polypiers). — Chevenez.
		2 ^o 5 ^m M., Schist. et Lum. à <i>O. virgula</i> . Lum. à <i>Cyp. gregaria</i> .
		3 ^o 10 ^m Calc. à <i>Gr. Orbicularis</i> . — Calc. blancs et jaunes à <i>Trig. Contejeani</i> et <i>Cyp. Bron-gniarti</i> .
Hypovirgulien	Zone virgul^{ne}	Calc. jaunes à <i>Ph. acuticorta</i> et <i>Ps. concentrica</i> . — C. jaunes à petits gastéropodes.
		4 ^o 8 ^m Calc. fossiles à <i>Cyp. parvula</i> . — Calc. comp. à <i>Ph. hortulana</i> . — C. comp. blancs et stériles. — C. cav. stér. — C. grumeleux à taches verdâtres.
		5 ^o 10 ^m C. blancs à <i>Rh. pullirostris</i> et <i>L. virgulina</i> . — C. blancs à Polypiers. — C. fissiles stériles. — C. cav. stériles.
Groupe Strombien, 78^m	Epistrombien	6 ^o 4 ^m M. brunes à <i>Th. incerta</i> . — M. C. stériles. — Sablo-cal. stériles.
		7 ^o 9 ^m C. à <i>Corb. subclathrata</i> et <i>N. subpyramidalis</i> . — Sch. à Avicules et Mélancies.
		8 ^o 16 ^m C. à <i>N. suprajurensis</i> et <i>bruntrutana</i> . C. comp. stériles.
Zone stromb^{ne}	Hypostrombien	9 ^o 5 ^m M. C. et M. Schist. — C. comp. jaunes stériles.
		10 ^o 5 ^m C. comp. à <i>N. brunt.</i> et <i>supraj.</i> — C. comp. stér. — C. fissiles à <i>Cyp. parvula</i> .
		11 ^o 7 ^m M. jaunes à <i>Pter. Thirriai</i> , et <i>semisolitaria</i> . — M. blancs à <i>O. Thurmanni</i> .
Groupe Astartien, 78^m	Epiastartien	12 ^o 7 ^m C. à <i>Trig. Parkinsoni</i> . — C. substériles et à Polypiers.
		13 ^o 2 ^m C. sablo-grum. à <i>Ph. hortulana</i> et <i>Protei</i> .
		14 ^o C. comp. stér. — C. comp. à <i>N. bruntrutana</i> .
Zone astart^{ne}	Hypoastartien	15 ^o 30 ^m C. stér. — C. blancs à <i>N. Gosæ</i> — C. oolitiques.
		16 ^o C. stér. — C. à <i>Pinna granulata</i> — C. bréchiformes à <i>Myt. perplicatus</i> .
		17 ^o 4 ^m C. et Lumach. à <i>Ap. Meriani</i> et <i>Pent. Desori</i> .
Zone astart^{ne}	Hypoastartien	18 ^o 25 ^m C. et Schist. à <i>Ter. humeralis</i> et <i>Pect. Beaumontanus</i> . — Calc. stér.
		19 ^o 5 ^m M. C. à Polypiers. — M. et C. stériles. — Lum. à <i>O. sequana</i> et <i>bruntrutana</i> .
		20 ^o 4 ^m Lum. à <i>Ast. gregaria</i> . — M. à <i>Ast. greg.</i> — Lum. diverses et à Gastéropodes (M. C. oolit. — M. C. dolomitoïdes. — Sch. à Natices et <i>Luc. substriata</i>).
Zone astart^{ne}	Hypoastartien	21 ^o 7 ^m M. stér. — Alternauces de cal. comp. et grumeleux.
		22 ^o 3 ^m C. violâtres stér. — C. blancs à <i>Ast. submultistriata</i> . — C. oolit. très-fins.

Groupé Corallien, 65^m	Epicorallien	23 ^o 15 ^m C. comp. stér. -- C. à <i>Ter. insignis</i> . 24 ^o 15 ^m C. crayeux à <i>D. arietina</i> . -- C. oolit. - C. substériles. -- C. à Polypiers.
	Zone coralline	C. à Polypiers. -- C. à <i>Ost. rastellaris</i> et <i>C. florigemma</i> . 25 ^o 15 ^m M. C. à <i>Pareudea</i> et <i>Astropongia</i> . -- M. Calc. à <i>Micros. expansa</i> et <i>Gresslyi</i> .
	Hypocorallien	26 ^o 10 ^m Argiles à Spherites. -- Arg. grumel. à <i>Pholadomyes</i> (<i>Ph. Orbignyana</i> ?) 27 ^o 10 ^m Arg. à Chailles. -- Arg. à <i>Mill. echinatus</i> et <i>Rhy. Thurmanni</i> . -- M. C. stér.

Nomenclature alphabétique des localités ou stations fossilifères.¹

Able (Pont d'). — Roches du canal et sur la route. — Hypoastartien.
— Epicorallien supér. et inf., et zone corallienne supér.

Banc de Pierre (près de Lorette). — Epiast. supér. à petits fossiles, puis plus haut Hypostr. à Homomyes.

Banné. (Chemin creux au S. conduisant de Fontenais à Bressaucourt, puis sur le sommet du plateau.) — Zone stromb. proprement dite.

Bellevue. (Grotte et Groisière). — Epiast. supér.

Blanches-Terres, près de Miécourt. — Marnes stériles de l'Ast. inf.

Blauen. — Hypoastartien.

Bord des Craz, (au-dessus de la Groisière). — Epistr. moy. — On y distingue la couche immédiatement supérieure au choin, puis les calcaires à *Cyp. parvula*, ceux à Nérinées et le choin lui-même.

Bressaucourt à Villars, au pied de la montagne. — Epiast. moy.

— (Combe d'Essert-Tainie). — Calc. à fucoides. — Epiast. inf. et zone astart. à Polypiers.

Buix (Passage de Montinez et de Grandgourt. — Sentier du Pré Renaud.) — Zone astart.

— (Correction et Combe du tir) — Epicor. et zone cor.

Calabri. — Zone cor. et Hypoc.

Caquerelle — Zone cor. et Hypoc.

— Vers Montruesslin. — Hypoc. inf.

Carrière de Bellevue. — Epiast. sup. blanc.

— de Côte-Dieu. — Epistr. moy. créto-sableux à *C. sublathrata*.

— d'Ermont. — Epiast. blanc sup., puis rouge lave et Hypostr. inf.

— de Villars. — Le long du chemin qui conduit à la carrière dite aussi du Côteau des Chaimez. — Hypostr. à Honiomyes.

¹ Voir la *Carte topographique et géologique des environs de Porrentruy*, par E. Froté et J. Thurmann. Porrentruy, 1850-52. Echelle $\frac{1}{20000}$.

Cave des Fourchés. — Epistr. inf.

Château (derrière le mur). — Epistr. marneux blanc et station à Homomyes.

Chemin ferré. — Chemin de Fahy liant la combe Gaignerat à la combe Varieux, et coupant celle de Montparon. — Hypost. à Homomyes.

Chemin-Neuf. — Sous la Perche, le long du pré de Voyebœufs. — Hypostr. à Homomyes et diverses stations astartiennes.

Chemin des Fourches. — Epistr. moy.

Chemin-Taillé. — Chemin joignant la combe Grégaz depuis le souterrain à la combe Montparon. — Epiast. sup. blanc, moyen à Lumachelles, et inf. à Térébratules.

Chevenez. — Escarpements. — Série strombienne.

— Vers Fahy. — Série virgulienne plus ou moins dénudée.

Cœuve (plateau vers Bonfol). — Calc. à Nérinées. — Epistr. moy.

— (— et intersection des routes vers Courchavon ; chemin creux des pâturages). — Zone stromb.

Coin du bois. — A la rencontre de la route de Bure avec la combe Gaignerat. — Zone virg.

Coin de la Rasse. — Au carrefour de la Rasse et de la carrière. — Epiast. très sup. blanc.

Combe Elisée. — Epistr. sup. douteux, peut-être Hypovirg. inf.

Combe d'Eté (chemin de Fahy). — Epistr. sup. à Nérinées.

— Gaignerat (à l'intersection du éhemin de Bure). — Hypovirg.

— Grandrichard, près de Courtedoux, à l'E., traversée ou longée par la Vie-Boyaie. — Zone virg. (Lumachelles).

Combe aux Juifs. — Hypost. inf. — A la vieille carrière. — Epiast. sup.

Combe Maillard. — Dans la vieille carrière au coin du jardin du château. — Couches épistromb. à *C. subclathrata* et petite couche marneuse *Thracia suprajuvensis*.

Combe de Mormont. — Vers le haut, au tournant. — Hypoart. inf. à Natices.

Combe de Noz. — Calc. stériles. — Epiast. inf.

— de l'Oiselier. — Carrière épiastartienne et hypostrombienne à Homomyes.

Combe Sarmère. — Roches couvertes de buis, en montant de l'usine à la combe. — Corallien sup.

Combe (Seconde). — Sous les Côtes, dans le chemin au S., sur le versant droit en montant. — Epiast. blanc.

Combe (Troisième). — Chemin conduisant du haut de la troisième combe vers les Hauts-Sapins. — Epiast. blanc.

Combe Varieux. — Zone ast. à plaquettes.

— Voivie. — Chemin qui longe le haut de la combe sur le ver-

sant de droite en montant, et aboutit au-dessus du banc de pierre. — Hypostr. à Homomyes.

Combe Voitelier, à moitié distance de Chevenez à Fahy, à gauche, vers un point culminant. — Epivirg. à Polypiers.

Correction d'Ermont, depuis le pont jusqu'au coude de la source. — Epistr. inf. à Astartes jusqu'à l'Epiast. inf.

Côte-Dieu, dans le ravin. — Hypostr. sup. et inf.

Coteau du Puits. — Epicor. sup. — Au pied, zone corallienne.

Courdemaiche. — Sentier égaré ; chemin de Cœuve, de Damphreux ; combe la Creulle. — Zone ast.

— au bas de la vallée. — Epicor. inf.

Craz (Bourbier du). — Zone str.

— (Groisière du chemin). — Couches subcrayeuses. — Epistr. moy.

— (Plateau des). — Gisements de Nérinées. — Id.

Crêt d'Ermont. — Au pied du crêt du sommet. — Epiast sup. blanc.

Creulle d'Ermont. — Hypostrombien le long de la nouvelle route, et là quelques stations un peu plus inférieures encore.

Creux aux Oies. — Entre Courgenay et Villars. — Hypostr. sup.

Croix (auberge de la). — Zone cor. et hypocor.

Croix-dessus. — Chemin de Courtedoux à Varandin. — Hypov. à *Lima* et à *Diceras*.

Croix-Jérôme. — Entre Courgenay et Villars. — Zone str.

Derrière -Eté. — Chemin de Fahy, derrière le bois. — Hypov. inf.

Echies (fin et bois des). — Epistr. stérile, puis sup. vers Villars, puis zone str. et hypostr. à Homomyes.

Entrée du chemin des Galères, au Banné. — Epistr. inf. à Nérinées et à *C. subclathrata*.

Entrée du chemin neuf de la Perche. — Zone str.

Entrée du Fahy. — Hypovirgulien.

Entrée du faubourg Saint-Germain, sur la route d'Alle. — Hypovirg. inf. blanc.

Entrée du Noir-bois. — Epistr. inf. à *C. subclathrata*.

Ermont (derrière et carrière d'). — Parties sup. — Hypostr. inf.

Essert-Tainie, près de Bressaucourt. — Station ast. à Polypiers.

Fahy. — Calc. lithographiques. — Epistr. sup.

Fèche-l'Eglise. — Epicor. le long de la route.

Fin d'Alle. — Sur le chemin d'Alle à Cœuve. — Zone virg. et hypovirg.

Fin d'Eté. — Marno-schistes stériles. — Epistr. inf.

— du Puits. — Entre Alle et Courtavon. — Hypovirg. blanc ; pas sage au calc. épistrombien.

Fin sur la Roche. — Affleurements strombiens et épistr. immédiat.

Fontenais (grande carrière). — Calc. stériles. — Epiast. sup.

Fossés (chemin des), sous la paroisse. — Hypovirg.
Galères (chemin des) au Banné. — Zone str., Hypostr. sup. à *Trig. Parkinsoni* ; sup aux Homomyes. — Plus bas, Epiast. sup.
Glovelier (Combe du Bez). — Zone str.
Goulette du Banné. — Epistr. sup. à Nérinées et autres subdivisions épistr. et hypovirg.
Grandgourt (correction de). — Zone cor. sup. et zone cor. vers le Bouton.
Grands-Meurgiers du Banné. — Hypostr. sup. à *Trig. Parkinsoni* ; même niveau sur le penchant O., regardant vers l'Oiselier.
Grand-Pré (lisière du). — Epicor. sup.
Grand-Tournant de la route d'Alle, non loin de Roche de Mars. — Epistr. sup. à Nérinées et Dicéras ; — à faible distance, Hypov. riche.
Groisière d'Alle. — Dans la combe à l'entrée du village à gauche, Hypovirg. à Ptéroceres.
Groisière des Barraques d'Ermont. — Epiast. sup. blanc (banc inf.)
— Combe-François (c. Chant-Françon). — Hypovirg. sup. d'Alle.
Groisière du Craz. — Epistr. moy. blanc à Homomyes.
— de Courdemaiche (et carrière). — Calc. comp. marneux ou suboolitiques. — Epicor. sup.
Grotte de Bellevue. — Epiast. sup. blanc.
Haut de Cœuve (lisière des rocallles sur la route). — Epistr. inf.
— (entrée des finages de Lorette). — Epistr. sup.
Haut d'Ermont, près de la maison. — Affleurement de l'Hypostr. à Homomyes.
Haute-Fin d'Alle (lisière de Combe-Vaumacon). — Hypovirg. inf. à Polypiers.
Jettiaz (Roches du canal). — Hypovirg. inf.
Lettres (Fossé des), qui sépare la forêt des champs au-dessus de Lorette, en coupant le Banc de bois, le chemin de combe Voirie et descendant sur la station du Banc de Pierre. — Série str. et hypostr.
Lisière combe aux Juifs (côté des Craz). — Hypostr. à Homomyes.
Lugnez (à la base de la colline, le long du sentier de Corcelles). — Zone str.
Mairaz, côté de Buix, finage vers Ruz de Lavoz, à la route de Courdemaiche. — Zone ast.
Maison du bois (Tranchée de la). — Zone à Echinides. — Hypostr. inf.
Mi-chemin. — Groisière d'Hypoastartien blanc, sur le chemin de Courgenay-Villars, traversant le bois de chênes.
Microferme, tout près de la ferme. — Calc. virg. à *Trigonias*,
Miécourt (Halle au péage). — Zone str.

Minoux (Entrée du souterrain). — Zone str.
Montigny, à la hauteur de Courdemaiche. — Epiast. moy.
Montvadié, entre les ruz des Seignes et de la Balme. — Zone str.
Mormont (sentier dans le Grand-Fahy). — Zone str.
— (finage au N.-E.; haut du chemin de Courchavon.) — Zone ast.
Noir-bois. — Marnes stériles et calc. à *Corb. subclathrata*. — Epistr. inf.
Nouvelle route d'Ermont. — Epiast. à peu près sous la carrière.
Outre-Combe, sur la route vers Alle. — Calc. hypovirg. divers.
Outre-Roche de Mars, entre Roche de Mars et Vaumacon. — Epistr. sup.; couches à Thracies. — Hypovirg. blanc.
Ouvrier (Sentier de l') au N. de l'Oiselier. — Hypostr. sup.
Pente nord de la Perche. — Second banc blanc affleurant vers le milieu de la pente.
Perche (au sommet). — Rochers et fossé vers le crêt de l'Est. — Epiast. moy. à Pentacrines.
Perche. — Marnières astart. vers la pente Ouest.
Petit crêt du Banné. — Epiast. sup. ou moy.
Petit crêt d'Ermont, dominant la petite combe strombienne. — Epistr. inf. à Nérinées et à Astartes.
— (entrée de la correction). — Epistr. inf.
Petit-Fahy (entrée du), au haut des Cras, fossé du bois, à peu de distance de l'entrée. — Epiast. sup. blanc.
Petit-Fréteux. — Rochers hypoast. inf. et cor. sup. au-dessus de la route de Courchavon.
Pied du Banné; chemin des finages depuis la Citadelle jusque vers le chemin de Bressaucourt. — Hypov. blanc à *Lima*.
Pierre-Percée (Courgenay). — Zone str. et hypostrombiens les plus immédiats.
Pont d'Able. — Lisière depuis les roches du canal jusqu'à l'usine. — Hypoast. inf., puis cor. sup.
Porte Saint-Germain. — Epistr. à Astartes et Hypovirg. à Thracies.
Pré-Renaud. — Zone ast. à plaques sur le sentier de Buix.
Puits-Elsæsser. — Marne stérile de l'Epistr. inf.
Raucourt. — Affleurement de la zone virg.
Ravière d'Ermont. — Epistr. inf.
Ravière S. du Banné. — Affleurement des marnes stériles dans le pâturage au pied du bois de chênes.
Réclère. — Zone ast. à plaques.
Rencontre (Dentière de la), entre Courgenay et Villars. — Hypostr. sup.
Roche de Mars. — Hypovirg. moy.
Ruz de Lavoz, entre Bure et Buix. — Epicor. inf.

Sablière des Côtes et du Betteraz. — Hypoast. et zone ast. divers.

Sainte-Croix, sur le chemin de Fréteux. — Zone str.

Sentier de la Vauche, à Fontenais. — Epistr. inf. à *Av. Goldfussi*.

Epiast. sup. blanc.

Sous le Bourbier des Craz. — Epistr. moy. inf. à *Nor. bruntrutana*.

Sous-Solier, à la lisière des Prés. — Epiast. et ast. divers.

Sous-Waldeck. — Région des champs et du chemin de Bure par le bois, comprise entre Waldeck, Microferme et la combe Maillard. — Calc. hypovirg. à *Lima* et à *Polypiers*, et schisteux à *Cyp. parvula*.

Sud de la Perche, vers le bois du Petit-Mavaloz. — Hypostr. immédiat à *Lima*.

Sur les Côtes. — Plateau épiastartien qui domine la seconde et la troisième côtes, et auquel on arrive par le Haut-de-Cœuve et par le chemin qui part du creux de terre à briques.

Sur Solier, lisière du bois dans le prolongement de la station de la vieille route. — Epiast. inf. à Térébratules.

Sur la Tuilerie; derrière le jardin de l'Ecole normale. — Affleurement virgulien dans la séparation de deux champs de niveau différent.

Trois-Rois (Maison des). — Hypovirg. inf.

Va-Béchaz. — Zone str. et hypostr. sup. — Epiast. sup.

Va-Bézège. — Sur le chemin dans le finage entre les Rougeolles et la combe de Mormont. — Epiast. moy. à Lumachelles.

Varandin. — Zone str., et entre cette ferme et Bure, Hypostr. inf.

Varieux. — Station astartienne à plaques.

Varuz (Combe), à Chevenez. — Zone str.

Vaumacon, à sa rencontre avec la route d'Alle. — Hypovirg. à *Lima*, et zone str. à l'entrée du sentier de Vendelincourt.

Vau-sur-Richard. — Zone str. obscure.

Vendelincourt. — Route d'Alle. — Epistr. sup.

Vers la Ravière des Craz, en venant du Bourbier. — Affleurement de la zone épistrombienne stérile.

Vie-Blanche, partie du chemin de Gourgenay à Fontenais, qui rencontra la combe des Noires-Terres. — Hypostr. sup.

Vieille carrière de Bellevue, plus loin que l'entrée de la vieille route, près de la combe aux Juifs. — Epiast. sup., un peu au-dessous du blanc.

Vieille-Route. — Entrée du Petit-Fahy. — Epiast. moy. — Couches vers Solier, Epiast. inf. — Zone ast. à *Polypiers*. — Epicor. sup.

Villars (chemin de). — Marnes schisteuses stériles. — Epiast. inf.

— le-Sec (et en venant de Lebetain). — Zone ast.

— — dans le val de Saint-Dizier. — Epicor. inf.

— sous-Blamont. — Cor. blanc à Nérinées.

Vis-à-vis Pont-d'Able, le long de la route de France. — Hypostr. grumeleux à *Trigonies*, et inf. blanc à *Astartes*. — Dans le fossé de délimitation du bois, zone à plaque très riche.

Tableau général de répartition des espèces dans les terrains jurassiques supérieurs des environs de Porrentruy.

GENRES.	ESPÈCES.	1	$\frac{2}{3}$	$\frac{4}{5}$	6	7	8	$\frac{9}{10}$	11	12	13	$\frac{14}{15}$	$\frac{16}{17}$	18	$\frac{19}{20}$	$\frac{21}{22}$	23	24	25	$\frac{26}{27}$
		—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
	Vertébrés.																			
	<i>Reptiles.</i>																			
Tortues	—	0	—	—	—	—	—	0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Ichthyosaurus	—	—	—	—	—	—	—	0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Saurien	—	—	—	—	—	—	—	0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Machimausaurus Hugii, Mey.	—	—	—	—	—	—	—	0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
	<i>Poissons.</i>																			
Pycnodus	gigas, Ag.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
	Hugii, Ag.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
	Nicoleti, Ag.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Sphaerodus	gigas, Ag.	0	—	—	—	—	—	—	0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Gyrodus	jurassicus, Ag.	—	—	—	—	—	—	—	—	0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Capitodus	Gresslyi, Mü.	—	—	—	—	—	—	—	—	0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Strophodus	subreticulatus, A.	0	—	—	—	—	—	—	—	0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Oxyrina	Bressaucourtiana T	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Diodon	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Hybodus	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Ganoide	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
	Articulés.																			
	<i>Crustacés.</i>																			
Goniodromites	rostratus, Et.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Pithonoton	hypocrita, Et.	0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Orhomalus	astartinus, Et.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	0	—	—	
	macrochira, Et.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
	virgulinus, Et.	0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Prosopon	jocosum, Th.	0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Pagurus	jurensis, Et.	0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Stenochelus	Gresslyi, Et.	0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Callianassa	suprajurensis, Et.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	0	—	—	—	
Eryma	Thurmanni, Et.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
	<i>Annélides.</i>																			
Serpula	alligata, Et.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	0	—	—	

GENRES.	ESPÈCES.	1	2 3	4 5	6	7	8	9 10	11	12	13	14 15	16 17	18	19 20	21 22	23	24	25	26 27
(Serpula)	Banneiana, Et. canalifera, Et. Deshayesi, Goldf. Goldfussi, Et. gordialis, Sch. heliciformis, Gol. ilium, Goldf. lacerata, Ph. Laufonensis, Et. limata, Mü. medusida, Et. murænina, Et. quinquangularis G. radula, Et. simplex, Et. spiralis, Mü. subflaccida, Et. subnodulosa, Et. Thurmanni, Cjt. tricarinata, Sow. turbaniformis, Et. Lachesis, Et. clathratus, Et. compressus, Et. Thirria, Et.							0							0			0	0	
Galeolaria Spirorbis								0						0			0	0	0	
								0						0			0	0	0	
														0			0	0	0	
																			0	
Mollusques.																				
	<i>Céphalopodes.</i>																			
Belemnites	astartinus, Et.														0					
Nautilus	diceratianus, Et.																	0		
	giganteus, d'Orb.																			
	Marcouanus, d'O.																			
Ammonites	Moreauanus, d'O.	0	0	0					0		0				0					
	subinflatus, d'Or.								0	0										
	Achilles, d'Orb.																			
	Contejeani, Th.		0																	
	cristatus, Sow.																			
	Erinus, d'Orb.	0																		
	Lallieranus, d'Or.			0	0															
	lalicidarum, Th.								0											
	Lemani, Th.								0											
	Lestocqui, Th.								0											
	longispinus, Sow.	0	0																	
	Martis, Et.		0																	

GENRES.	ESPÈCES.	1	$\frac{2}{3}$	$\frac{4}{5}$	6	7	8	$\frac{9}{10}$	11	12	13	$\frac{14}{15}$	$\frac{16}{17}$	18	$\frac{19}{20}$	$\frac{21}{22}$	23	24	25	26	27
(Ammonites)	oculatus, Bean. orthocera, d'Orb. plicatilis, Sow. Rupellensis, d'O. Wetzeli, Th. Aptichus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Flamandi, Th.	0																			
	<i>Gastéropodes.</i>																				
Melania	Calypsoïdes, Th. gigas, Th. parvula, Th. pupula, Th. Renaud-Comte, Th. striata, Sow.							0	0	0								0	0	0	
Exelissa	minuta, Piette.	0	0	0	0													0	0	0	
Chemnitzia	athleta, d'Orb. Bronni, d'Orb. Clio, d'Orb. corallina, d'Orb. Cornelia, d'Orb. Danae, d'Orb. Delia, d'Orb. Laufonensis, Th. Monsbeljardensis Th. multispirata, Et. Phanori, Et. Pollux, d'Orb.								0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Nerinea	ararica, Et. berno-jurensis, E. bicristata, Et. Bruntrutana, Th. Bruckneri, Th. Carpathica, Ze. Castor, d'Orb. Clymene, d'Orb. costulata, Et. Danusensis, d'Or.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
	Defrancei, Desh. depressa, Voltz. elegans, Th. Elsgaudiæ, Th. fallax, Th. Gosæ, Roem. Kohleri, Et. Laufonensis, Th.																	0	0	0	

GENRES.	ESPÈCES.	1	2 3	4 5	6	7	8	9 10	11	12	13	14 15	16 17	18	19 20	21 22	23	24	25	26 27
(Nerinea)	Monsbeliardensis Ct. Mustoni, Ctj. Munsteri, Et. nodosa, Voltz. Rœmeri, Ph. sexcostata, d'Orb. speciosa, Voltz. subpyramidalis, M. suprajurensis, Vz. tabularis, Ctj. turritella, d'Orb. Ursicina, Th. vaginata, Th. virgulina, Et. attrita, Et. collinea, Et.				0							0			0		0	0	0	
Acteonina		0														0				
Natica		0														0		0	0	
Neritopsis																				
Neritoma																				
Nerita																	0	0	0	
Trochus		0														0		0	0	

GENRES.	ESPÈCES.	1	2 3	4 5	6	7	8 10	9 11	12	13	14 15	16 17	18	19 20	21 22	23	24	25	26 27
(Cerithium)	gracilentum, Et. limiforme, Rœm. obductum, Et. peresum, Et. Rinaldi, Et. sociale, Th. tabidum, Et.	0													0				
Emarginula	paucicosta, Et.	0														0			
Patella	castellana, Th. Humbertina, Bu. minuta, Rœm. pigmea, Th.		0					0	0							0			
Bulla	carinata, Th. perspirata, Th. planospirata, Th. suprajurensis, R.		0		0			0			0					0			
Acéphales.																			
<i>Orthoconques.</i>																			
Gastrochœna	ampla, Et. gracilis, Et.															0			
Pleuromya	granifera, Et. Audouini, Et. Jurassi, Et.		0					0		0	0				0	0			
Pholadomya	subrecurva, Et. acuticosta, Sow. amygdalina, Th. angulosa, Ag. complanata, R. canaliculata, R. constricta, d'Orb. contraria, Ag. exaltata, Ag. myacina, Ag. lineata, Goldf. neglecta, Th. hemicardia, Rœ. orbiculata, Rœm. parcicosta, Ag. paucicosta, Rœm. pectinata, Ag. pinguiuscula, Th. Protei, Ag. recurva, Ag.	0	0	0	0			0			0				0		0	0	0

GENRES.	ESPÈCES.	1	$\frac{2}{3}$	$\frac{4}{5}$	6	7	8	$\frac{9}{10}$	11	12	13	$\frac{14}{15}$	$\frac{16}{17}$	18	$\frac{19}{20}$	$\frac{21}{22}$	23	24	25	$\frac{26}{27}$
(Pholadomya)	scalpellus, Th. vicinalis, Th.							0				0								
(Homomya)	gracilis, d'Orb. hortulana, d'Orb.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
(Arcomya)	helvetica, Desh. robusta, Desh.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0									
(Goniomya)	Contejeani, Et. glabriuscula, Th. pudica, Cjt. sinuata, d'Orb.	0	0	0				0												
Anatina	subrugosa, Et. caudata, Cjt.	0												0						
(Arcomya)	expansa, d'Orb. gibbosa, Et. insignis, Cjt.		0					0	0	0										
(Arcomya)	parvula, Et. striata, d'Orb.	0	0	0																
Palæomya	virgulina, Et. triangularis, Et.	0	0														0	0		
Corbula	trigonellaris, Et. Deshayesea, d'O. fallax, Cjt.											0	0	0	0					
Thracia	Thurmanni, Et. incerta, Desh. pinguis, d'Orb.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			0	0		0	
Gresslya	tenuistriata, Desh comitatus, Et. excentrica, Et.	0	0	0				0	0	0	0	0	0							
Psammobia	globosa, Et. orbicularis, Et.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0							
Arcopagia	concentrica, Et. virgulina, Et.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0							
Capsa	dubia, Th.	0							0											
Tellina	Bourgueti, Th.	0	0					0												
Mactra	Thurmanni, Et. parvula, Th.	0	0						0	0	0									
Cyprina	ovata, d'Orb. pertruncata, Et. Zwingeri, Th.	0	0	0					0	0	0									
	Brongniarti, P. & R. caudata, Pict.	0	0																	
	cornu copiae, Cjt.		0																	
	cornuta, d'Orb.																			
	gregaria, Et.	0																		
	Munsteri, Et.																			
	nuculiformis, Pict.		0					0	0	0	0	0	0							

GENRES.	ESPÈCES.	1	2 3	4 5	6	7	8	9 10	11	12	13	14 15	16 17	18	19 20	21 22	23	24	25	26 27
(Cardita)	tetragona, Et.	0																		
	virgulina, Th.	0																		
Myoconcha	complanata, Et.	0																		
Trigonia	perlonga, Et.																		0	
	concinna, Rœm.	0	0						0	0	0	0								
	Contejeani, Th.	0																		
	geographica, Ag.																			
	granigera, Ctr.	0																		
	Greppini, Et.																			
	Gresslyi, Th.																		0	
	Julii, Et.																		0	
	Meriani, Ag.																		0	
	muricata, Rœm.	0	0	0				0	0											
	Parkinsoni, Ag.								0	0	0	0								
	subconcentrica, Et.	0							0	0	0	0								
	suprajurensis, Ag.	0	0	0				0	0	0	0	0	0	0	0					
Nucula	Menkei, Rœm.	0							0	0										
Isoarca	multistriata, Et.																		0	
Arca	sublineata, Et.		0																	
	bipartita, Rœm.																			
	Choffati, Th.	0																		
	Contejeani, Et.	0																		
	sublata, d'Orb.								0											
	Laufonensis, Et.																		0	
	Mosensis, Buv.			0																
	nobilis, Ctr.											0								
	rhomboidalis, Ct.												0							
	rustica, Ctr.	0																		
	subtexata, Et.													0					0	
	texta, d'Orb.	0	0	0	0								0	0	0	0	0			
	ampla, Sow.	0	0																	
Pinna	Banneiana, Th.							0	0											
	intermedia, Et.	0																		
	virgulina, Et.	0																		
	giganteus, Qu.																		0	
	planus, Et.																		0	
	Saussurei, Th.								0	0	0	0								
	abbreviatus, Th.									0	0	0	0	0	0	0				
	acinaces, Leym.																			
	astartinus, Th.																			
	intermedius, Th.									0	0	0	0	0	0	0				
	jurensis, Mer.	0								0	0	0	0	0	0	0				
	longœvus, Ctr.																0		0	
	perplicatus, Gold.									0				0	0	0	0		0	
	subæquiplicatus C.	0	0			0	0	0	0	0			0		0	0	0	0		
	subpectinatus, d'O							0					0		0	0	0	0		

GENRES.	ESPÈCES.	1	2 3	4 5	6	7	8	9 10	11	12	13	14 15	16 17	18	19 20	21 22	23	24	25	26 27
(Mytilus)	triquetrus, Buv.																	0		
	Thirriai, Et.	0	0					0												
Lithodomus	virgulinus, Et.	0	0															0		
	oliva, Th.	0																0		
	pisum, Th.	0																0		
	socialis, Th.																			
	Sowerbyi, Th.																	0		
<i>Pleuroconques.</i>																				
Diceras	arietina, Lk.																0			
	suprajurensis, Th.	0					0					0					0			
	Ursicina, Th.																0			
Avicula	Verenæ, Th.																0			
	gervilliodes, Cj.	0	0					0	0	0	0	0								
	Gesneri, Th.	0																		
Perna	supracorallina, E																			
	astartina, Et.																			
	mytiloides, Lk.																			
	rhombus, Et.																			
Gervillia	subplana, Et.	0			0			0		0	0									
	pernoides, Desh.																			
	sulcata, Et.																			
	tetragona, Roem.	0						0												
	Goldfussi, Et.							0												
Inoceramus	suprajurensis, Th.							0												
Lima	aciculata, Mü.																0			
	astartina, Th.																0			
	Bonanomii, Et.																0			
	corallina, Th.																0			
	densipunctata, R.	0															0			
	Gaudini, Et.																0			
	Greppini, Et.																0			
	inquirenda, Th.		0														0			
	Laufonensis, Th.									0							0			
	Magdalena, Buv.																0			
	Meriani, Et.																0			
	Monsbeliardensis, Cj.								0	0							0			
	Oltenensis, Th.								0	0							0			
	pectiniformis, Br.																0			
	perrigida, Et.																0			
	Picteti, Et.										0						0			
	pygmea, Th.																0			
	Renevieri, Et.																0			
	rhomboidalis, Ct.		0														0			
	rigida, Goldf.																0			

GENRES.	ESPÈCES.	1	2 3	4 5	6	7	8	9 10	11	12	13	14 15	16 17	18	19 20	21 22	23	24	25	26 27
(Terebratula)	Moravica, Glock. Parandieri, Et. retifera, Et. suprajurensis, T. Delemontiana, Op. pectunculoides, E. pinguis, Opp. pullirostris, Et. semiconstans, Et. sublentiformis, E. Thurmanni, Br. Thecidium															0	0	0	0	
Valdheimia																0	0	0	0	
Rhynconella				0											0	0	0	0	0	
<i>Bryozaires.</i>																				
Stomatopora	intermedia, H. virgulina, Et.			0															0	
Berenicea	densata, Et.											0								
Heteropora	Thurmanni, Et. capilliformis, H. tenuissima, Et. virgulina, Et.		0								0						0	0		
<i>Rayonnés.</i>																				
<i>Echinodermes.</i>																				
Collyrites (Dysaster)	bicordatus, Des. Gœsgenensis, Th. Rœdersdorffensis T															0	0	0	0	
Pygurus	Blumenbachi, Ag. Bonanomii, Et. Hausmanni, Des.										0							0	0	
Echinobrissus	jurensis, Marc. Goldfussi, Des. gracilis, d'Orb. major, d'Orb. truncatus, Des.								0							0	0	0	0	
Holectypus Pygaster	Meriani, Des. Desori, Et. dilatatus, Ag. patelliformis, Ag.	0									0				0	0	0	0		
Stomechinus	tenuis, Ag. Aroviensis, Des. Contejeani, Et. lineatus, Des.									0					0			0	0	

GENRES.	ESPÈCES.	1	$\frac{2}{3}$	$\frac{4}{5}$	6	7	8	$\frac{9}{10}$	11	12	13	$\frac{14}{15}$	$\frac{16}{17}$	18	$\frac{19}{20}$	$\frac{21}{22}$	23	24	25	$\frac{26}{27}$
(Stomechinus)	<i>Monsbeliardensis</i> , T.	0																		
Pedina	<i>subaspera</i> , Et.										0									
Glypticus	<i>sublævis</i> , Ag.															0			0	
	<i>affinis</i> , Ag.																			
Pseudodiadema	<i>hieroglyphicus</i> , A.																			
	<i>magniflora</i> , Et.																			
	<i>Bruntrutanum</i> , D.								0											
	<i>camplanatum</i> , D.								0											
	<i>conforme</i> , Et.								0											
	<i>Cotteaui</i> , Et.								0											
Diplopodia	<i>hemisphericum</i> , D.								0											
	<i>mamillatum</i> , Des.								0											
	<i>neglectum</i> , Et.								0											
	<i>squalidum</i> , Et.								0											
	<i>subconforme</i> , Et.								0											
	<i>Aroviensis</i> , Et.																			
	<i>parvula</i> , Et.																			
	<i>planissimum</i> , Et.									0										
Hypodiadema	<i>subangularis</i> , M'C.									0										
	<i>Thurmanni</i> , Et.																			
	<i>florescens</i> , Des.																			
Acrocidaris	<i>Gresslyi</i> , Et.									0										
	<i>Marcou</i> , Et.									0										
Hemipygus	<i>elongata</i> , Et.									0										
	<i>subformosa</i> , Et.									0										
	<i>foliaceus</i> , Et.									0										
Acrosalenia	<i>virgulinus</i> , Et.									0										
	<i>angularis</i> , Des.									0										
Pseudosalenia	<i>decorata</i> , Wright ^t .									0										
Hemidiadema	<i>Gratteriensis</i> , D.									0									0	
Hemicidaris	<i>aspera</i> , Et.									0	0	0					0	0		
	<i>stramonium</i> , Des.									0	0						0	0		
	<i>Agassizi</i> , Et.									0	0									
	<i>complanata</i> , Et.									0										
	<i>Cotteaui</i> , Et.									0										
	<i>crenularis</i> , Ag.									0										
	<i>diadema</i> , Ag.									0										
	<i>Gresslyi</i> , Et.									0										
	<i>jurensis</i> , Et.									0										
Pseudocéidaris	<i>Lestocquei</i> , Th.									0										
	<i>mitra</i> , Ag.									0										
	<i>simplex</i> , Th.									0										
	<i>urceolata</i> , Et.									0										
	<i>virgulina</i> , Et.									0										
	<i>ararica</i> , Et.									0	0	0								
	<i>Thurmanni</i> , Et.									0	0	0								

GENRES.	ESPÈCES.	1	2 3	4 5	6	7	8	9 10	11	12	13	14 15	16 17	18	19 20	21 22	23	24	25	26 27
Dendrogyra	angustata, Et. rastellina, Et. subrastellina, Et. Thurmanni, Et.																0	0	0	
Rhipidogyra	flabellum, E. H. percrassa, Et.																0	0	0	
Styliina	Abbensis, Et. Bernardana, Et. Bernensis, Et. Bletryana, Et. castellum, E. H. cœspitosa, Et. decipiens, Et. Girodi, Et. lobata, d'Orb. octosepta, Et. ramosa, E. H. semitumularis, E. stellata, Et. tenax, Et. tubulifera, E. H. virgulina, Et. Waldeckensis, E.			0													0	0	0	
Cyathophora	Bourgueti, E. H. minima, Et.			0													0	0	0	
Convexastrea	semiradiata, Et.																0	0	0	
Astrocoenia	pentagonalis, d'O.																0	0	0	
Actinocoenia	stellata, Et.																0	0	0	
Helioocoenia	variabilis, Et.																0	0	0	
Allococoenia	trochiformis, Et.																0	0	0	
Leptophyllia	depressa, Et.																0	0	0	
Montlivaultia	astartina, Et. Bonjouri, Et. cuneata, Et. dilatata, E. H. elongata, E. H. grandis, Et. incurva, Et. subcylindrica, E. H.								0								0	0	0	
Rabdophyllia	vasiformis ? E. H. virgulina, Et. Waldeckensis, E. cervina, Et. flabellum, Et. strangulata, Et.			0													0	0	0	

GENRES.	ESPÈCES.	1	2 3	4 5	6	7	8 10	9 11	12 13	13 14	14 15	15 16	16 17	17 18	18 19	19 20	20 21	21 22	22 23	23 24	24 25	25 26	26 27
Goniocora	socialis, Et.																					0	
Isocora	Thurmanni, Et.																					0	
Comoseris	irradians, E. H.																					0	
Thamnoseris	meandri ^{noides} , d'O																					0	
Méandrarea	Froteana, Et.																					0	
Microsolena	Gresslyi, Et.																					0	
	tuberosa, Et.																					0	
	Bruntrutana, Et.																					0	
	Cæsaris, Et.																					0	
	expansa, Et.																					0	
	Gresslyi, Et.																					0	
	irregularis, d'Or.																					0	
	Julii, Et.																					0	
	sinuata, Et.																					0	
Trocharea	actiniformis, Et.																					0	
Thamnarea	arborescens, Et.																					0	
	digitalis, Et.																					0	
<i>Foraminifères.</i>																							
Conodyctium	bursiforme, Et.																					0	
Racamulina	ararica, Et.																					0	
	Bernensis, Et.																					0	
Goniolina	subclathrata, Et.																					0	
	geometrica, Buv.																					0	
	Thurmanni, Et.																					0	
Cristellaria	Contejeani, Et.																					0	
Vebbina	Thurmanni, Et.																					0	
	dilatata, Et.																					0	
<i>Trypanozoaires.</i>																							
Cliona	distans, Et.																	0				0	
	multicava, Et.																					0	
Talpina	ovata, Et.															0						0	
Dendrina	astartina, Et.																					0	
	dumosa, Et.																					0	
	fodicans, Et.																					0	
	punctata, Et.																					0	
	ramulifera, Et.																					0	
Haguenowia	minima, Et.																					0	
Cobalia	jurensis, Et.																					0	
<i>Amorphozoaïres.</i>																							
Eudea	perforata, Et.																					0	
																						10 ³	

GENRES.	ESPÈCES.	1	2 3	4 5	6	7	8	9 10	11	12	13	14 15	16 17	18	19 20	21 22	23	24	25	26 27
Pareudea	amicorum, Et. astrophora, Et. bullata, Et. cornuta, Et. floriceps, Et. gracilis, Et. prismatica, Et.																o			
Cnemidium	parvum, Et.																o			
Didesmopongia	Thurmanni, Et.																o			
Stellispongia	aperta, Et. glomerata, Et. hybrida, Et. pertusa, Et.																o			
Astropongia	corallina, Et. rugosa, Et								o								o			
Ceriospongia	Bernensis, Et. multistella, Et.								o	o							o			
Amorphospongia	pustulata, Et. tuberifera, Et.										o						o			
Plococœlia	obscura, Et.																o			
Cupulocœlia	rugosa, d'Orb.																o			
Plante.																				
Ramulina	minima, Th.															o				

Résumé du tableau.

		Virgulien.				Strombien.					Astartien.					Corallien.				Totaux.								
		1	2 3	4 5	6	7	8	9 10	11	12	13	14 15	16 17	18	19 20	21 22	23	24	25	26 27	Spèces	Genres						
Vertébrés	20	Reptiles	1	1				2	2					1	1					8	4							
		Poissons	1	4	1			1	5					3						12	9							
Articulés	37	Crustacés		4					4		1			1						11	8							
		Annélides						3						4						26	3							
Mollusques	482	Céphalopodes	1	5	3	3	1	4	3	2	3	1	1	1	3					22	4							
		Gastéropodes	6	20	14	7	16	5	5	31	6	6	10	3	3	7	17	1	47	5	145	25						
Rayonnés	258	Acéphales	60	59	21	15	17	19	62	26	27	37	14	15	19	23	4	60	23	19	288	44						
		Brachiopodes	1	3	2	1	1		2		1	2	3	2	4	3	1		5	6	2	20	4					
Plante	1	Bryozoaires	1	1					2											2	1	7	3					
		Echinodermes	4	7	1				17	6	6			4	1	28	2		5	24	6	97	27					
		Zoanthaires	5	1	19	1			5			1	1	2	23	1			50	17	1	119	40					
		Foraminifères		1					3	1	1	2	1	3	3	1			2	2	17	3	10					
		Trypanozoaires							2	1	1	1		3	1							23	10					
		Amorphozoaires																			1	1						
		798							1297	114	36	32	23	31	141	42	45	53	29	22	97	48	6	178	96	45	798	188
									209			208			190													

NOTE SUR L'ACIDE VALÉRIANIQUE,

Par X. MORITZ.

La racine de valérianne fournit par la distillation avec de l'eau une huile volatile, verte, d'une odeur forte désagréable. Cette essence est formée de plusieurs principes, dont un principalement a mérité de fixer l'attention des chimistes par son caractère acide.

Ce principe, nommé acide valérianique, a été étudié par plusieurs chimistes modernes. Pour l'obtenir, on distille la racine de valérianne, additionnée d'une petite quantité d'acide sulfurique, avec de l'eau, et l'on obtient, comme à l'ordinaire, un mélange d'eau distillée et d'huile volatile, auquel on ajoute de la magnésie calcinée. On distille dans une cornue, et l'on obtient une huile volatile, légère. On ajoute dans la cornue de l'acide sulfurique en léger excès, et l'on reprend la distillation. On obtient alors un liquide huileux, qui est l'acide valérianique.

L'obtention de l'acide valérianique par ce procédé est connu depuis longtemps. Il est très dispendieux, attendu qu'il faut opérer sur de grandes quantités de racines de valérianne pour obtenir peu d'acide.

M. Kolbe, professeur de chimie à Marbourg, avait lu dans un journal de pharmacie que MM. Dumas et Stass, en traitant l'huile de pommes de terre par les alcalis à chaud, avaient remarqué la formation d'acide valérianique, caractéristique par son odeur. Me trouvant alors au laboratoire de Marbourg, M. Kolbe m'engagea à faire un travail sur cet acide, en employant à sa préparation l'huile de pommes de terre. Voici le procédé que j'ai suivi :

L'huile de pommes de terre est un liquide qui surnage à la distillation de l'eau-de-vie de pommes de terre.

Cette huile renferme différentes substances étrangères, qui n'ont pas encore été bien étudiées, mais principalement de l'alcool et de l'eau. Avant de m'en servir à la préparation de l'acide valérianique, je l'ai soumise à la distillation. A cet effet, j'ai pris une grande cornue en verre munie d'un thermomètre, afin de m'assurer lorsque l'huile commencerait à distiller. Son point d'ébullition est 132°; ainsi tout ce qui a distillé avant cette température était de l'alcool et de l'eau. Ce qui a passé à 132° a été recueilli à part et m'a servi à la préparation de l'acide valérianique.

J'ai pris du chromate de potasse. . . . 700 grammes.

— acide sulfurique 1,200 »

— huile de pommes de terre . . . 300 »

J'ai dissous le chromate de potasse dans S. Q. d'eau; dans cette solution, j'ai ajouté peu à peu l'acide sulfurique; j'ai introduit le tout dans le même appareil que ci-dessus. J'ai ensuite chauffé, et au moment de l'ébullition, j'ai versé par petites portions dans la cornue, au moyen d'un entonnoir adapté à sa tubulure, l'huile de pommes de terre. A ce moment, la réaction a été très-vive; lorsque le tout a été introduit dans la cornue, j'ai continué à chauffer jusqu'à ce que le produit de la distillation ne m'a plus donné de réaction acide (papier à réactif).

La réaction est la suivante :

Huile de pommes de terre, $C^{20}H^{40}O^4 = (C^{10}H^{18}O^3 + C^{10}H^{22}O)$

Ce dernier, $C^{10}H^{22}O$, qui est l'acide valérianique,

ou $C^{10}H^{12}O$

J'ai alors traité la liqueur distillée renfermant de l'acide valérianique libre, de l'étyl oxydé et peut-être encore d'autres produits, par de l'oxyde de sodium en excès; cet excès a pour but de détruire l'étylongée. J'ai ensuite évaporé le tout à siccité. J'ai dissous ma masse dans de l'eau distillée, filtré et traité par l'acide sulfurique en excès. Il s'est formé du sulfate de soude et l'acide valérianique a été mis en liberté.

J'ai distillé de nouveau le tout, et, au moyen d'une pipette, j'ai enlevé l'acide valérianique qui surnageait sur la liqueur.

Par ce procédé, j'ai obtenu environ 12 onces d'acide valérianique pur. Une journée de travail a suffi pour cette préparation, tandis que par l'ancien procédé il aurait fallu au moins trois à quatre jours et opérer sur des masses immenses pour obtenir le même résultat.

L'eau de laquelle j'ai enlevé l'acide valérianique m'a servi à la préparation du valérianate de zinc et d'argent par les procédés habituels.



RAPPORT SUR LES BEAUX-ARTS EN SUISSE EN 1861,

par M. R. D'EFFINGER, de Wildegg.

La Société d'émulation jurassienne ne se contente pas seulement d'encourager les sciences et la littérature, mais elle porte aussi son attention sur le domaine des beaux-arts. C'est ce qui m'engage à lui demander la permission d'en dire quelques mots.

Me proposant de faire à la fin de l'année un rapport détaillé sur le mouvement artistique qui s'est manifesté dans toute notre patrie, et ce compte-rendu tombant probablement entre les mains d'une grande partie de nos auditeurs, membres de notre Société des beaux-arts, je me contente de jeter un coup-d'œil rapide sur les faits les plus importants qui ont eu lieu. De cette manière, nous n'abuserons pas d'un temps qui peut être consacré à de plus utiles travaux.

Ce qui marque d'un sceau tout particulier l'année courante, c'est que trois expositions de beaux-arts ont eu lieu presque simultanément. Nous voulons parler de l'exposition cantonale de Genève, de celle des villes suisses réunies et de l'exposition cantonale de Vevey. Mais il ne nous est possible de parler avec connaissance de cause que des deux dernières,

n'ayant pas vu celle de Genève; on dit cependant qu'elle était la plus riche, la plus distinguée des trois. Non-seulement l'école genevoise y a été très-bien représentée, mais en outre, bon nombre de tableaux y ont été envoyés par des peintres distingués de Paris, de Lyon, de Bruxelles, d'Amsterdam et même du Danemark. Nous ne citerons que les noms de Troyon, Aiwasowsky, Leleu, Sevendonk, Elisabeth Jerichau; tandis que le catalogue de cette exposition contenait plus de 500 numéros, celui de l'exposition fédérale ne s'élevait pas au delà du chiffre de 400. Cette dernière exposition était autrement constituée que celles des années précédentes. Selon les règles, les tableaux devaient circuler exclusivement dans quelques villes de la Suisse occidentale; mais Genève ayant déclaré ne pouvoir les accueillir dans ses murs, à cause de l'exposition cantonale que le gouvernement se propose de tenir dorénavant toutes les années de nombre impair, on dévia de l'ordre établi et on renvoya à l'année suivante l'exposition réglementaire.

Quelques villes dispersées sur tout le sol de la Suisse se sont entendues spontanément pour combler cette lacune, et l'exposition fédérale a donc alterné entre Zurich, Berne, Saint-Gall, Aarau et Winterthur. La ville d'Aarau, qui a débuté pour la première fois dans cette arène artistique, l'a fait avec un véritable succès; non-seulement l'exposition a été très-fréquentée par le public, mais 11 tableaux ont été achetés par des particuliers. Le gouvernement a, en outre, fait l'acquisition d'un beau paysage de Georges-Juillard, et a participé pour 1,500 fr. aux frais de l'exposition et au local qu'on a arrangé à cet effet. L'exposition cantonale de Vevey était nécessairement la moins brillante des trois, mais elle contenait cependant quelques beaux tableaux de Vautier, Van Muyden, Menet, Castan, etc.

Il nous semble qu'il serait préférable de n'avoir qu'une exposition suisse par an, car en les multipliant trop, on risque d'en faire perdre le goût au public. Malgré cela, les expositions cantonales ont aussi leur avantage, celui d'apprendre à con-

naître et à encourager les talents nés dans le canton même, la concurrence étant moins grande.

Plusieurs artistes suisses ont obtenu à l'étranger des suffrages mérités. A la grande exposition germanique de Cologne, les tableaux de Vautier de Vevey, se sont surtout fait remarquer. Cet éminent artiste, établi depuis plusieurs années à Dusseldorf, est considéré comme un des premiers peintres de genre de l'Allemagne, et l'on trouve qu'il surpasse encore dans l'expression des physionomies le célèbre Scandinave Tiedemann. On a aussi fort admiré à Cologne une gravure de Paul Girardet, faite d'après le beau tableau : la *Noce d'or de Knaus*.

Vous voyez, Messieurs, que les vallées du Jura poussent toujours vigoureusement leur sève artistique, et pour preuve, nous pouvons encore citer un ouvrage de votre collègue, M. Aurèle Robert, qui a été si fort apprécié à l'exposition de Zurich, que la Société artistique de cette ville en a fait l'acquisition pour son musée. Ce tableau représente une partie de l'intérieur de l'église de Saint-Marc de Venise.

Un jeune architecte de Berne, M. Ed. Stettler, a remporté deux prix à la Société des beaux-arts de Paris, dont l'un pour la perspective, l'autre pour la composition. Un de nos plus habiles graveurs, M. Weber, de Bâle, vient d'être appelé à Paris pour graver au burin le portrait de l'impératrice Eugénie, peint par Winterhalter. Le sculpteur Dorer, de Baden, élève de Rietzel, établi à Dresde (qui, de moitié avec Schlött, eut le 1^{er} prix pour le projet du monument Winkelried), s'est offert de fournir gratis le modèle d'un bas-relief destiné à orner un obélisque que l'on veut ériger aux mânes des Bernois tombés glorieusement au combat de Neuenegg. Le statuaire Vela, du Tessin, maintenant directeur de l'académie de sculpture de Turin, a été distingué pour plusieurs de ses ouvrages à la grande exposition de Florence.

Le modèle de la statue de la Berna, destinée à orner la fontaine monumentale qui s'élève devant le palais fédéral, vient d'être envoyé à Munich pour y être coulé en bronze. Si

à Berne le goût des arts n'est pas encore bien répandu, nous y signalons cependant des marques de réveil. Un simple particulier, M. Imboden, restaurateur au Casino, n'a pas craint de payer 1,000 fr. pour un tableau de Théodore Deschwanden, qui a figuré au tir de Stantz et représente le héros Winkelried prenant congé de sa famille. Ce tableau est d'autant plus précieux, que ce jeune artiste vient de terminer sa belle carrière par une mort prématurée. Quant à la Société des beaux-arts, elle poursuit son chemin avec constance, quoique lentement. Nous nous louons toujours de l'appui qu'elle trouve dans le Jura. Malgré la crise financière qui a malheureusement atteint d'une manière bien sensible la vallée de Saint-Imier, nous n'y avons perdu que peu d'anciens membres, et même fait l'acquisition de plusieurs nouveaux. Il nous tient à cœur d'alléguer ce fait, en saisissant l'occasion pour exprimer à nos amis du Jura notre sentiment de reconnaissance sincère.

Notre galerie de tableaux à Berne a été visitée, cette année, par un grand nombre de voyageurs qui se plaisaient surtout à contempler la collection intéressante des portraits de paysans suisses, peints à la fin du dernier siècle, lorsque les costumes des divers cantons avaient encore conservé toute leur originalité. Une dame étrangère a été si satisfaite de cette collection, qu'elle s'est fait recevoir membre de notre Société, en déposant chez le président une somme de 50 fr.

Dans ce moment, où il s'agit à Berne de nouvelles constructions, où de vieilles mesures sont abattues, des terrains déblayés et mis en vente, la Société des beaux-arts aspire à acquérir quelque part un morceau de terre, afin d'y jeter avec le temps les fondements d'un nouveau musée. Nous sentons que pour le moment il ne peut encore être question de construire un édifice, mais il nous semble qu'un grand pas serait fait dans ce but, si l'on parvenait à acquérir un terrain convenable. Serait-il donc présomptueux de demander à la Société d'émulation jurassienne de nous allouer dans ce but, comme l'année dernière, une petite somme, ne fût-ce que pour démontrer que l'intérêt qu'elle prend aux travaux de

notre Société ne s'est point ralenti. Elle donnerait par là un bel exemple à tout le canton. Nous osons mieux encore vous adresser cette demande aujourd'hui, vu que la publication de la biographie de Juillerat a nécessité, cette année, des dépenses extraordinaires, que nous n'aurions pas été dans le cas de faire, si quelques amis de M. Juillerat ne s'étaient cotisés pour verser dans notre caisse un subside de 150 fr.

Voilà, Messieurs, un résumé bien restreint et incomplet du mouvement artistique qui s'est opéré cette année dans notre patrie. Veuillez l'accepter avec indulgence, et m'excuser d'avoir tant abusé de votre temps.



POÉSIES.



LES DEUX MONUMENTS.

1.

Il est dans ce vallon, dans les lieux où nous sommes,
Des siècles reculés deux anciens monuments :
L'un est un temple saint bâti par de saints hommes,
L'autre un castel détruit par la foudre et les vents.

Le même siècle aux deux a donné l'existence.
La prière et la foi cherchèrent l'Éternel ;
L'esprit des temps chercha la guerre et la vengeance :
Là c'est un vil repaire, ici c'est un autel.

Imier depuis longtemps reposait sous les dalles ;
Pourtant dans quelques cœurs son nom était resté :
Et les Hongrois païens, cohorte de Vandales,
N'avaient pu l'arracher de ce lieu dévasté.